Email: lanationquotidien@gmail.com - Site: www.journal-lanation.com

LA NATION

Mercredi 25 Novembre 2026 N° 3904 Prix: 10 DA Quotidien National d'Information

AGRESSIONS CONTRE DES PHARMACIENS

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE OUVRE LE DOSSIER

P2

RELATIONS ALGÉRO-NIGÉRIENNES

LA NAISSANCE ATTENDUE D'UN NOUVEL ELDORADO AFRICAIN

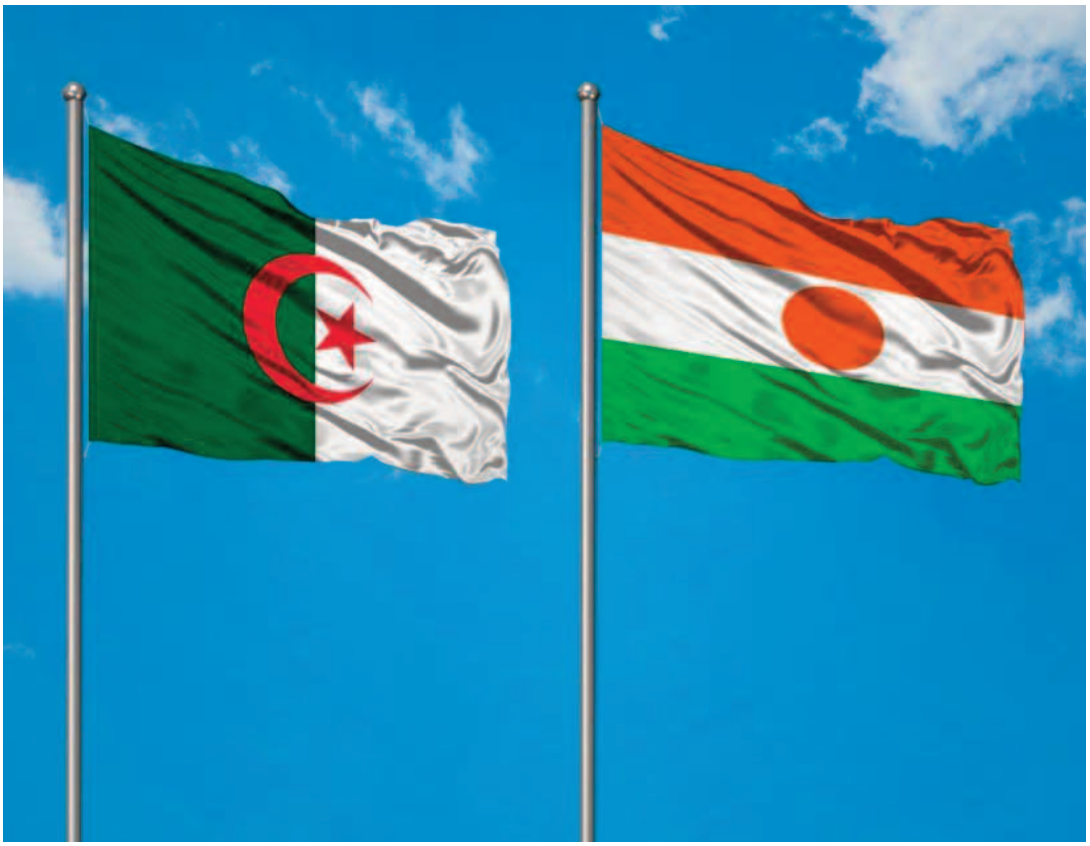

La coopération entre l'Algérie et le Niger passe un autre niveau et dépasse désormais les relations commerciales classiques. Route transsaharienne, gazoduc reliant le Nigeria à l'Algérie en traversant le Niger, dorsale de fibre optique et nouvelle zone franche commerciale à In Guezzam… Les deux pays s'acheminent vers la création d'un espace économique qui sera, plus tard, connecté aux marchés africains. L'enjeu est de transformer une frontière longtemps perçue comme une périphérie en un lieu de circulation des marchandises, des capitaux, des services et des compétences, tout en créant les conditions d'un développement économique et sécuritaire partagé.

P3

CONCOURS "ALGERIA STARTUP CHALLENGE"

14 START-UP RÉCOMPENSÉES LORS DE LA 8E ÉDITION

Quatorze start-up algériennes ont été récompensées, lundi à Alger, à la clôture de la 8e édition du concours "Algeria Startup Challenge" 2026, après une compétition entre 294 start-up et projets innovants qui ont présenté des solutions technologiques pour relever des défis économiques, environnementaux et industriels.

P16

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

LA CAMPAGNE S'ACHÈVE, TROIS JOURS DE SILENCE ÉLECTORAL

La campagne électorale pour les élections locales, prévues samedi prochain, 28 novembre, a pris fin hier. Les candidats aux assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) entrent ainsi, à partir d'aujourd'hui, dans la période de silence électoral. Parallèlement, le vote anticipé dans les régions enclavées débute au niveau des bureaux réservés aux populations nomades.

P3

GHAZA

SEPT MARTYRS, DONT UN ENFANT, DANS DES FRAPPES SIONISTES

P11

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL (FAF)

LA FIN DE MISSION SE PRÉCISE POUR HEMDANI ET ANTAR YAHIA

P2

AGRESSIONS CONTRE DES PHARMACIENS

Le ministère de la Justice ouvre le dossier

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a confirmé la volonté de renforcer la protection juridique des pharmaciens privés, à travers la programmation de journées d'étude et de formation conjointes avec le Syndicat national des pharmaciens privés. Ces rencontres porteront notamment sur les mécanismes de gestion juridique des pharmacies ainsi que sur les garanties prévues par la législation au profit des pharmaciens dans l'exercice de leur activité professionnelle, dans un contexte marqué par des préoccupations croissantes liées aux agressions et aux difficultés juridiques et réglementaires auxquelles cette catégorie professionnelle est confrontée.

Dans ce cadre, lors d'une rencontre tenue hier au siège du ministère de la Justice entre le secrétaire général du ministère et une délégation du Syndicat national des pharmaciens privés, conduite par le docteur Marouane Benhadj Ameur, en présence de représentants du ministère de la Santé et de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, l'importance de consolider les mécanismes de coopération et de coordination entre le syndicat et les autorités concernées a été soulignée.

L'objectif est de garantir la protection de la santé publique, tout en veillant au respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Dans un communiqué, le Syndicat national autonome des pharmaciens privés a également souligné la nécessité d'accélérer l'élaboration et le lancement du dictionnaire numérique national consacré aux prescriptions médicales des substances psychotropes, accompagné des textes d'application qui en encadreront l'utilisation, en coordination avec les départements ministériels concernés.

La rencontre entre le syndicat et une délégation du ministère de la Santé a, par ailleurs, permis de convenir de la programmation et de l'organisation de journées d'étude et de formation conjointes consacrées aux mécanismes d'une gestion rigoureuse et conforme à la législation des pharmacies privées, ainsi qu'au renforcement des garanties et de la protection juridique accordées aux pharmaciens par la législation en vigueur dans l'exercice de leur profession.

Le syndicat a salué la réactivité du ministre de la Justice face aux préoccupations des pharmaciens. Il a également souligné l'importance d'associer le secteur de la Justice au traitement des dossiers soulevés et de veiller à leur prise en charge dans les meilleurs délais, afin de garantir la protection des professionnels et la stabilité de l'activité pharmaceutique.

A.B

EDUCATION NATIONALE

Le Syndicat des enseignants du primaire réclame un véritable partenariat

Le partenariat social ne devrait pas rester un simple slogan inscrit dans les discours officiels ou se limiter à des rencontres ponctuelles organisées en cas de nécessité. Il devrait plutôt constituer une pratique permanente fondée sur la confiance mutuelle, la reconnaissance du rôle de chaque partie, l'écoute des préoccupations professionnelles et pédagogiques.



Le secrétaire général du Syndicat national autonome des enseignants de l'enseignement primaire, Mohamed Hamidat, a appelé à revoir la nature du partenariat social entre le ministère de l'Éducation nationale et les syndicats autonomes, afin de passer d'une relation purement administrative, limitée à la réception de correspondances et à la notification des décisions, à un véritable partenariat institutionnel permettant aux syndicats de participer à la réflexion, à la formulation de propositions, à l'évaluation et à la contribution au règlement des dysfonctionnements que connaît le secteur.

Dans une publication diffusée hier sur sa page Facebook officielle, M.Hamidat a expliqué que la réalité des relations entre le ministère de l'Éducation nationale et ses partenaires sociaux soulève des interrogations quant à la concrétisation du principe du dialogue et de la concertation, pourtant régulièrement mis en avant dans les discours officiels. Il s'est ainsi interrogé sur la nature de la relation entretenue avec les syndicats. «s'agit-il d'un véritable partenariat institutionnel ou simplement d'une relation administrative réduite à la réception de correspondances, au suivi des dossiers et à la notification des décisions, sans participation effective à l'élaboration des avis ni à la recherche de solutions ? », s'est-il demandé.

Dans ce contexte, le syndicaliste a souligné que le partenariat social ne devrait pas rester un simple slogan inscrit dans les discours officiels ou se limiter à des rencontres ponctuelles organisées en cas de nécessité. Il devrait plutôt constituer une pratique permanente fondée sur la confiance mutuelle, la reconnaissance du rôle de chaque partie, l'écoute des préoccupations professionnelles et pédagogiques ainsi que la recherche commune de solutions, même en présence de divergences de points de vue et d'appréciations.

Mohamed Hamidat a également évoqué les événements liés au Syndicat national autonome des personnels de l'enseignement des trois paliers de l'éducation (CNAPESTE) et leurs répercussions, qui ont contribué à soulever des interrogations sur la nature des relations syndicales au sein du secteur et sur les conséquences de ces événements sur l'espace accordé au dialogue et sur les rapports avec les autres syndicats autonomes. Il s'est notamment demandé s'il s'agissait d'un changement dans la manière de gérer le partenariat social, dont les contours ne sont pas encore clairement définis.

Le secrétaire général du Syndicat national autonome des enseignants de l'enseignement primaire a insisté sur la nécessité de procéder à une révision sereine et responsable de la conception du partenariat dans le secteur de l'Éducation nationale, loin des calculs étroits et de toute logique d'exclusion ou de marginalisation. Une telle démarche permettrait de réhabiliter le rôle des organisations syndicales dans la transmission des préoccupations de la communauté éducative et dans la proposition de solutions susceptibles d'améliorer les conditions de travail et les performances pédagogiques.

Il a également appelé à réactiver les commissions mixtes et les rencontres de concertation, ainsi qu'à renforcer la coordination permanente entre le ministère et les syndicats, afin de mettre en place de véritables mécanismes de dialogue et de coopération et de faire des partenaires sociaux des acteurs à part entière de la réflexion, de la proposition et de l'évaluation, plutôt que de simples destinataires des décisions prises.

Amel Bici

MÉTRO D'ALGER

5 projets de liaison avec les téléphériques

Le directeur général de l'Entreprise Métro d'Alger, Menad Kherfi, a révélé, dans une déclaration faite au site Ennahar marge de l'ouverture du Salon international des travaux publics, l'existence de plusieurs grands projets de transport par téléphérique dans la capitale et dans certaines grandes wilayas du pays. Il a précisé que plusieurs études sont actuellement en cours. Elles portent notamment sur cinq projets de transport par téléphérique à Alger, destinés à relier les stations de métro aux quartiers situés sur les hauteurs de la capitale. Il a également confirmé que les stations de métro seront connectées à des projets de téléphérique, précisant que les études relatives à ces réalisations seront lancées prochainement. M.Kherfi a par ailleurs annoncé le lancement prochain d'études en vue de réaliser des projets de transport par câble dans certaines villes caractérisées par un relief difficile. Il s'agit notamment de deux projets prévus dans la wilaya de Constantine, ainsi que de plusieurs projets à vocation touristique, à l'instar du projet de Tikjda, dans la wilaya de Bouira, dont les études devraient également débuter prochainement. Un autre projet de transport par câble est prévu dans la wilaya de Béjaïa. Il permettra de rejoindre le mont Yemma Gouraya.

R.N

ALGÉRIE-INDONÉSIE

L'AAPI mise sur de nouveaux partenariats d'investissement

Le renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et l'Indonésie, à travers l'encouragement des investissements et la création de partenariats entre les opérateurs des deux pays, a été au centre d'une rencontre tenue mardi entre le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, et l'ambassadeur indonésien en Algérie, Yusran Baharuddin Ambarie.

Selon un communiqué de l'AAPI, les discussions ont notamment porté sur le renforcement de la coopération institutionnelle entre les organismes chargés de la promotion de l'investissement dans les deux pays, à travers une meilleure coordination et l'échange d'expertises et d'informations sur les opportunités disponibles. Les deux parties ont également souligné l'importance de développer les contacts entre les opérateurs économiques afin de favoriser les projets communs.

À cette occasion, le diplomate indonésien a fait état de l'intérêt de plusieurs entreprises de son pays pour le marché algérien, en mettant en avant les potentialités économiques de l'Algérie et sa position stratégique, qui lui offre un accès privilégié aux marchés africains. Plusieurs projets envisagés par des sociétés indonésiennes ont été évoqués, notamment dans le secteur des industries agroalimentaires.

L'ambassadeur s'est également renseigné sur le cadre juridique et réglementaire de l'investissement, les procédures administratives ainsi que les avantages accordés aux investisseurs étrangers.

Pour sa part, Omar Rekkache a réaffirmé la disponibilité de l'AAPI à accompagner les entreprises indonésiennes dans leurs démarches, de l'enregistrement des projets à leur concrétisation.

Il a enfin plaidé pour l'attraction d'investissements à forte valeur ajoutée, susceptibles de renforcer la confiance des opérateurs étrangers et de donner une nouvelle impulsion aux relations économiques bilatérales.

R.N

RELATIONS ALGÉRO-NIGÉRIENNES

La naissance attendue d'un nouvel Eldorado africain

La coopération entre l'Algérie et le Niger passe un autre niveau et dépasse désormais les relations commerciales classiques. Route transsaharienne, gazoduc reliant le Nigeria à l'Algérie en traversant le Niger, dorsale de fibre optique et nouvelle zone franche commerciale à In Guezzam…



Les deux pays s'acheminent vers la création d'un espace économique qui sera, plus tard, connecté aux marchés africains. L'enjeu est de transformer une frontière longtemps perçue comme une périphérie en un lieu de circulation des marchandises, des capitaux, des services et des compétences, tout en créant les conditions d'un développement économique et sécuritaire partagé.

En sa qualité d'invitée d'honneur, l'Algérie a dépêché une délégation nombreuse et de haut niveau au Forum international Investir au Niger (F2IN 2026), organisé du 24 au 26 novembre à Niamey. Cela traduit la volonté des deux Etats de donner un contenu opérationnel à leurs engagements.

La délégation algérienne, comprend aux côtés des ministres du Commerce extérieur et de l'industrie, des représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA). Elle rassemble aussi des représentants de 17 entreprises et groupes nationaux. Sonatrach, Sonelgaz, Saidal, Cosider, Biopharm, Algérie Télécom, Mobilis et GICA figurent notamment parmi les opérateurs présents.

Cette mobilisation s'inscrit dans une approche qui associe les capacités industrielles algériennes aux besoins d'un marché nigérien en développement. Le forum, qui présente 50 opportunités d'investissement dans 13 secteurs, vise à mobiliser quelque 5 500 milliards de francs CFA, soit environ 9,6 milliards de dollars. L'agriculture, les mines, l'énergie, les infrastructures et l'industrie figurent parmi les domaines ciblés.

Cette perspective est déjà servie par des infrastructures destinées à faciliter les échanges. La route transsaharienne constitue le premier maillon de cette architecture. En reliant l'Algérie au Niger et, au-delà, au Nigeria, elle offre la possibilité de réduire les contraintes d'acheminement et de rapprocher les entreprises des marchés sahéliens.

La dimension énergétique s'inscrit dans la même logique. Le gazoduc transsaharien, projet reliant les ressources gazières du Nigeria aux infrastructures algériennes en traversant le Niger, pourrait faire de ce dernier un territoire de transit et un partenaire d'une infrastructure énergétique continentale.

Le lancement, en juin dernier, des travaux sur le segment algérien et l'accélération des préparatifs concernant la section nigérienne marquent une avancée dans sa mise en œuvre.

LA ZONE FRANCHE D'IN GUEZZAM : UN PASSAGE POUR L'AVENIR

La connexion numérique n'est pas en reste dans cette intégration marche. Depuis le 6 octobre dernier, la dorsale transsaharienne à fibre optique qui relie les deux pays est entrée en exploitation à Assamaka. Cette liaison rendra aisée les communications, les transactions électroniques, les services numériques et les échanges entre administrations et entreprises.

La création de la zone franche commerciale d'In Guezzam vient compléter ce dispositif. Le décret exécutif du 8 novembre 2026, lui attribue une superficie de 60 hectares, à proximité du poste frontalier avec le Niger. Sa vocation est commerciale, notamment tournée vers l'exportation et son exploitation sera effective dès la finalisation des infrastructures qui la soutiendront et l'installation de son dispositif de gestion.

Cette zone peut devenir un point d'appui pour la distribution des produits algériens, le stockage, les échanges entre opérateurs et le développement de partenariats avec les entreprises nigériennes. Elle pourrait également faciliter l'accès des producteurs nigériens au marché algérien.

L'intérêt de cette coopération est donc réciproque. L'Algérie dispose d'une base industrielle, de compétences énergétiques et de capacités dans les matériaux de construction, la pharmacie, l'agroalimentaire et les télécommunications. Le Niger offre des ressources énergétiques et minières, des productions agricoles, ainsi qu'un marché dont les besoins en équipements et en infrastructures sont importants.

En un mot, la frontière algéro-nigérienne pourrait ainsi devenir un espace de production, de transit et d'investissement, plutôt qu'une simple ligne de séparation entre deux territoires.

Mohamed Badaoui

COOPÉRATION ALGÉRO-ANGOLAISE

Alger et Luanda renforcent leur partenariat

La 5e session de la Commission mixte algéro-angolaise de coopération, tenue hier mardi à Alger, s'est achevée par la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente visant à élargir le partenariat bilatéral à différents secteurs. Les deux pays ont également convenu du lancement d'une ligne aérienne directe entre Alger et Luanda et de la création d'un Conseil d'affaires conjoint destiné à dynamiser les échanges économiques.

Les travaux, coprésidés par le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre angolais des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz, Diamantino Pedro Azevedo, ont permis de réaffirmer la volonté des deux parties de donner une nouvelle impulsion à leurs relations économiques et diplomatiques.

Les accords conclus couvrent notamment les domaines de la protection des végétaux, du tourisme, de la jeunesse et de la culture. Le Conseil d'affaires algéro-angolais aura, pour sa part, pour mission de rapprocher les opérateurs économiques, de promouvoir les échanges commerciaux et d'identifier de nouvelles opportunités d'investissement.

Une attention particulière a été accordée aux hydrocarbures et à l'énergie. Les deux pays souhaitent renforcer leur coopération dans l'exploration, la production, le raffinage, la pétrochimie, la formation et les énergies renouvelables, en s'appuyant sur leurs expertises respectives.

La future liaison aérienne Alger-Luanda devrait également faciliter les déplacements et contribuer à l'intensification des échanges commerciaux.

Sur le plan sécuritaire, Alger et Luanda ont souligné la nécessité de renforcer leur coordination face au terrorisme et à la criminalité transfrontalière. Elles ont également réaffirmé leur attachement au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et aux droits légitimes du peuple palestinien.

La prochaine session de la Commission mixte se tiendra à Luanda, à une date qui sera fixée par voie diplomatique.

R.N

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

La campagne s'achève, trois jours de silence électoral

La campagne électorale pour les élections locales, prévues samedi prochain, 28 novembre, a pris fin hier. Les candidats aux assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) entrent ainsi, à partir d'aujourd'hui, dans la période de silence électoral. Parallèlement, le vote anticipé dans les régions enclavées débute au niveau des bureaux réservés aux populations nomades.

L'ordonnance n° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée par la loi organique n° 26-05 du 4 avril 2026, fixe les modalités de cette période de silence. Son article 73 stipule que la campagne électorale s'ouvre 23 jours avant la date du scrutin et prend fin trois jours avant celui-ci. En cas de second tour, elle s'achève deux jours avant le vote.

L'article 74 interdit toute activité de propagande électorale en dehors de la période fixée par l'article 73. Cette interdiction s'applique à toutes les personnes et à l'ensemble des moyens et formes de communication, sans exception. De son côté, l'article 81 interdit la publication ou la diffusion de sondages d'opinion et d'enquêtes sur les intentions de vote dans les 72 heures précédant le scrutin sur le territoire national.

Pour les observateurs, cette campagne électorale a surtout mis en évidence une réalité qui ne correspond pas nécessairement aux chiffres régulièrement mis en avant par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), soucieuse de présenter une évolution par rapport aux précédentes consultations.

Dès la phase de dépôt des candidatures, plusieurs formations politiques avaient tiré la sonnette d'alarme sur le phénomène de la désaffection des candidats. Les exigences de la loi électorale, notamment la présence de 50 % de jeunes et de diplômés de l'enseignement supérieur dans les listes, ainsi que d'un tiers de femmes, ont constitué une difficulté supplémentaire pour les partis, qui peinent à mobiliser suffisamment de militants à travers le territoire national.

Alors que les statistiques font état d'une moyenne ne dépassant pas quatre listes électorales par commune, l'ANIE avait auparavant affirmé que le nombre de candidats aux élections locales de 2026 était supérieur à celui enregistré lors du scrutin de 2021.

La difficulté à mobiliser les jeunes a d'ailleurs été évoquée par plusieurs chefs de partis durant la campagne. Pourtant, le chargé de l'information de l'ANIE, Lahlou Zeguidi, a indiqué avant-hier que les jeunes représentaient 51,45 % des candidats, soit 82 800 personnes. Le nombre de diplômés universitaires s'élève, quant à lui, à 76 754, soit 47,69 % des candidatures. La représentation féminine reste toutefois limitée à 12,51 %, avec 20 136 candidates.

L'ANIE a également salué, par la voix de son responsable de la communication, le respect par les candidats de sa charte d'éthique et l'absence de dérapages majeurs dans les discours politiques. Pourtant, dans les derniers jours de la campagne, elle a procédé à l'exclusion de la tête de liste de l'APC de Hadjadj, dans la wilaya de Mostaganem, à qui elle a reproché des propos relevant du discours de haine.

Autre élément mis en avant par Lahlou Zeguidi : le caractère, selon lui, particulièrement propre de la campagne des élections locales du 28 novembre. Il faisait probablement référence à l'absence de flux financiers provenant d'hommes d'affaires pour soutenir certains candidats susceptibles, une fois élus, de favoriser leurs intérêts et leurs projets. La campagne a, en revanche, connu un déplacement notable du terrain vers les plateformes numériques.

Il serait toutefois difficile d'écarter totalement l'hypothèse d'un transfert de l'argent «suspect» vers les transactions virtuelles. De nombreuses pages sur les réseaux sociaux ont ainsi affiché leur soutien à certains candidats, alimentant les interrogations sur leur éventuel financement par des entrepreneurs. Dans ces conditions, il paraît difficile de garantir de manière absolue la transparence financière de la campagne, contrairement aux appréciations de Zeguidi.

Seddik. Y

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN ALGÉRIE

290 millions de dollars dans un centre national de récupération des données

L'Algérie prévoit de réaliser un centre national de reprise après sinistre informatique, pour un investissement de 39,8 milliards de dinars, soit près de 290 millions de dollars. Cette infrastructure aura pour mission de garantir la continuité des systèmes numériques et la récupération des données et des services en cas de panne des centres de données principaux, de catastrophe ou de cyberattaque.
Selon la plateforme spécialisée Seetao, la Haute Commission à la numérisation a attribué le marché à un groupement réunissant les entreprises China Railway Construction Corporation (CRCC) et Huawei, chargé de la réalisation, de l'équipement et de la mise en service de cette infrastructure.
Le contrat est réparti en deux lots. Le premier, consacré au génie civil et à la réalisation des infrastructures, a été attribué pour 67 millions de dollars, toutes taxes comprises, avec un délai d'exécution de neuf mois. Le second, portant sur le site de reprise informatique et la fourniture des équipements et systèmes techniques, représente 223 millions de dollars, pour un délai de six mois.
Le consortium comprend trois sociétés : CRCC International, CRCC Algeria et Huawei Telecommunication Algeria. Selon Seetao, il a obtenu la note maximale de 100 points pour chacun des deux lots, après évaluation des offres.
Ce projet s'inscrit dans la stratégie nationale de transformation numérique, qui prévoit le renforcement des infrastructures technologiques et la sécurisation des données publiques. Le futur centre permettra notamment de faire face aux risques liés aux catastrophes naturelles, aux erreurs humaines, aux coupures d'électricité et aux attaques informatiques.
Il constituera ainsi un site de secours capable de rétablir les systèmes et les services numériques en cas de défaillance des installations principales. L'objectif est de limiter les interruptions de service et de renforcer la protection des données stratégiques de l'État.

R.E

CONSTRUCTION D'UNE USINE DE BATTERIES AU LITHIUM EN ALGÉRIE

Le Pr Zaghib chapeaute le projet

Le Pr Zaghib a estimé que le projet est "hautement crédible", d'autant que l'Algérie possède, a-t-il dit, "un écosystème intégré et exceptionnel". Il a aussi fait part de de la création d'une usine de batteries d'une capacité de 5 gigawattheures, dont "la production ne se limitera pas à répondre aux besoins des véhicules électriques, mais comprendra aussi des batteries de stockage d'énergie".



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion de travail consacrée au lancement du projet de construction d'une usine de batteries au lithium, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. A cette occasion, le président de la République a nommé le professeur Karim Zaghib en tant que chef de ce projet, chargé de l'étude et du suivi des étapes techniques et technologiques de sa réalisation, sous la supervision du maître d'ouvrage, le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, par le biais de Sonelgaz International, a précisé la même source.
Le professeur Karim Zaghib a assuré, dans une déclaration à la presse à l'issue de la réunion de travail, que le projet de construction d'une usine de batteries au lithium en Algérie est "ambitieux et d'une extrême importance dans le domaine des batteries, notamment celles reposant sur la chimie du phosphate de fer lithié"", compte tenu des capacités dont dispose l'Algérie dans le domaine des minéraux critiques et des perspectives de ce secteur dans les marchés nationaux et internationaux. Il a, en outre, souligné que le projet est "hautement crédible", d'autant que l'Algérie possède, a-t-il dit, "un écosystème intégré et exceptionnel" dans le domaine des minéraux critiques, relevant que l'objectif est "d'accélérer la réalisation du mélange de fer et de phosphate qui se transforme en cathode utilisée dans la fabrication des batteries lithium-ion".
Il a également été question, a ajouté le professeur Zaghib, de la création d'une usine de batteries d'une capacité de 5 gigawattheures, dont "la production ne se limitera pas à répondre aux besoins des véhicules électriques, mais comprendra aussi des batteries de stockage d'énergie".
Le projet ouvrira à l'Algérie "des perspectives prometteuses", tant pour "répondre aux besoins du marché local que pour s'orienter vers les marchés internationaux", a-t-il assuré.
Le président de la République a présidé, lundi, une réunion de travail consacrée au lancement du projet de construction d'une usine de batteries au lithium, et a nommé, à cette occasion, le professeur Karim Zaghib en tant que chef de ce projet, chargé de l'étude et du suivi des étapes de réalisation technique et technologique, sous la supervision du maître d'ouvrage, le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, par le biais de Sonelgaz International.

R.E

SIDI BEL-ABBES

Expansion de l'aquaculture pour renforcer la production halieutique

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes connaît une dynamique soutenue axée sur l'élargissement des capacités de production et le renforcement de l'approvisionnement du marché local en produits halieutiques, notamment à travers l'entrée en exploitation d'un établissement aquacole dans la commune d'Oued Sefioun et le lancement des opérations de pêche et de commercialisation du tilapia rouge, a déclaré, mardi, le directeur du secteur, Mustapha Ilyes.
Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que cet établissement a suivi deux étapes avant son entrée en activité : la première a consisté en la réalisation et l'aménagement de bassins d'engraissement de poissons selon les normes techniques en vigueur, tandis que la seconde a porté sur la création d'une écloserie spécialisée dans la production d'alevins destinés à l'élevage.
Il a ajouté que l'écloserie a démarré avec une capacité de production initiale estimée à 500.000 alevins, appelée à augmenter progressivement pour atteindre trois millions d'unités d'ici trois ans, ce qui permettra de couvrir les besoins des exploitations agricoles de la wilaya et des wilayas limitrophes.
Dans le cadre de l'extension de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, les services techniques de la direction œuvrent à encourager les agriculteurs à exploiter les bassins d'irrigation agricole pour la pisciculture, compte tenu de la double rentabilité de cette opération. Celle-ci permet en effet de produire du poisson tout en tirant profit d'une eau riche en matières organiques pour la fertilisation des terres agricoles, contribuant ainsi à réduire l'utilisation des engrais chimiques.
Sur le plan de la commercialisation des produits halieutiques, M. Ilyes a indiqué la mise en place d'un réseau de points de vente directe conventionnés avec la Chambre de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, afin de commercialiser le tilapia rouge à des prix adaptés au pouvoir d'achat du citoyen, de limiter l'intervention des intermédiaires et la spéculation, et de garantir la disponibilité de ce produit sur le marché local tout au long de l'année.
S'agissant de l'accompagnement des investisseurs et des porteurs de projets, le responsable a souligné que les services de la direction assurent des facilités administratives, ainsi qu'un soutien technique et de formation, notamment en matière de constitution des dossiers et d'attribution des assiettes foncières et des plans d'eau, outre le suivi vétérinaire et sanitaire de la production.
Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la démarche visant à développer la filière aquacole dans la wilaya et à valoriser les capacités de production disponibles, contribuant ainsi à la création d'emplois et au renforcement de l'apport du secteur au développement économique local et à la sécurité alimentaire nationale, a conclu le même responsable.

R.E



LARGE DE SIDI EL-MEDJDOUB (MOSTAGANEM)

Projet de création de récifs artificiels pour la protection des ressources marines



Des récifs artificiels devraient être installés au large de la plage de Sidi El-Medjdoub, sur le littoral Mostaganemois, dans le cadre d'un projet environnemental visant à protéger les ressources halieutiques et à renforcer la biodiversité marine, indique, lundi, un communiqué de la direction de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya.

La même source a précisé que la direction de la Pêche a tenu une réunion consacrée à la présentation du projet de création de ces récifs artificiels, dans le cadre de ses efforts visant à encourager les initiatives environnementales et à promouvoir les pratiques de pêche durable.

Ce projet, initié par l'association environnementale Trident, prévoit l'immersion de structures artificielles dans le milieu marin, au large de la côte de Sidi El Medjdoub, a-t-on expliqué de même source.

Financé dans le cadre du programme de l'économie bleue de l'Union européenne (UE), en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ce projet a pour objectif de créer des habitats artificiels destinés à protéger l'espèce de poulpe, à favoriser son installation et sa reproduction, tout en préservant la biodiversité marine, ajoute le communiqué.

La réunion, au cours de laquelle ont été abordés les aspects techniques et environnementaux, ainsi que les procédures juridiques et administratives à accomplir, s'est déroulée en présence d'experts du programme de l'Economie bleue, de membres de l'association environnementale et d'enseignants de l'Université Abdelhamid Ibn-Badis de Mostaganem.

Parmi les principales démarches à entreprendre figure la présentation du projet devant la commission de wilaya compétente en matière de récifs artificiels, conformément aux lois et réglementations en vigueur. Il est également prévu de finaliser les mesures relatives au suivi scientifique et à l'évaluation des premiers résultats de ce projet environnemental, a fait savoir la même source.

Les services de la pêche et de l'aquaculture misent sur ce type d'initiatives environnementales innovantes, afin de protéger les richesses marines et d'assurer leur durabilité, notamment le long du littoral de Mostaganem. Ces initiatives visent également à soutenir les activités de pêche durable et à préserver les petits métiers de la pêche, conclut le communiqué.

JIJEL

600 millions DA pour réaliser un autopont à l'entrée Est de la ville

Une enveloppe financière de plus de 600 millions DA a été allouée à la réalisation d'un autopont à l'entrée Est de la ville de Jijel afin d'assurer davantage de fluidité au trafic automobile, a-t-on appris lundi auprès des services de wilaya.
La même source a précisé que les travaux de réalisation de cet important projet seront prochainement lancés, indiquant que l'étude technique du projet a été achevée et ne restent plus que certaines procédures administratives.
Une fois réalisé, ce pont est appelé à éliminer les encombrements que connaît quotidiennement cet endroit qui constitue "un accès principal vers le centre-ville", ont indiqué les mêmes services.
La même source a ajouté que le projet comporte la réalisation d'un autopont de plus de 100 mètres et d'un rond point au pied de l'ouvrage permettant aux véhicules se dirigeant à l'Est de la wilaya de quitter la ville de Jijel en toute aisance.
Au titre de l'année en cours, le secteur des travaux publics dans la wilaya de Jijel a bénéficié d'une enveloppe financière de plus de 7 milliards DA pour la réalisation de multiples projets, a-t-on indiqué.

ADRAR

2e Séminaire sur les techniques et applications des énergies renouvelables

Les travaux du 2e Séminaire international sur les techniques et applications avancées des énergies renouvelables ont débuté, lundi à Adrar, en présence d'un aréopage d'experts et de chercheurs dans le domaine, nationaux et étrangers.
Initiée par l'Unité de recherches en énergies renouvelables en milieu saharien (URER-MS), relevant du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), la rencontre a permis de présenter, en ouverture, un aperçu sur l'URER-MS, ses activités et ses missions scientifiques et de recherches dans le domaine de la valorisation des énergies renouvelables et leurs applications en milieu saharien.
Le directeur du CDER, Djilali Tissalit, a, à cette occasion, présenté la wilaya d'Adrar comme un espace naturel prometteur pour le développement des énergies renouvelables, au regard de la diversité des énergies dont elle regorge, faisant de cette rencontre une importante halte pour exposer les avancées technologiques dans ce cadre et leurs applications pour un développement durable.
Ce Séminaire académique, a-t-il ajouté, vise à sensibiliser et informer les opérateurs économiques sur les multiples usages et applications des énergies renouvelables, notamment dans les domaines des grands projets agricoles et l'exploitation des ressources hydriques, afin de contribuer à la réduction de l'exploitation des énergies conventionnelles et la préservation de l'environnement.
Le même responsable a, pour cela, invité les chercheurs et les étudiants à examiner les problématiques de chaque région et d'œuvrer, à la lumière de leurs projets de recherche, à trouver des solutions scientifiques répondant aux besoins du développement.
Prévue sur trois jours (23-25 novembre) au siège de l'URER-MS, cette rencontre examine une série de thèmes ayant trait aux "défis scientifiques de l'hydrogène vert", "l'importance des terres rares dans la production énergétique", ainsi que "les applications de l'intelligence artificielle (IA) dans les énergies renouvelables".
L'animation d'ateliers académiques en direction des chercheurs et étudiants traitant de la valorisation des débouchés des recherches scientifiques et des innovations en matière de développement des applications d'énergies renouvelables, figurent aussi au programme du Séminaire.

SOUK AHRAS

Une production prévisionnelle de plus de 114.000 quintaux d'olives

La wilaya de Souk Ahras prévoit de produire 114.532 quintaux d'olives au titre de la campagne de récolte de la saison 2026-2027, a appris l'APS, lundi, auprès de la Direction des services agricoles (DSA).
La responsable du service de l'organisation de la production et du soutien technique, Assia Aouadi, a précisé que la campagne de récolte, lancée fin octobre dernier, s'effectue sur une superficie de 7.748 hectares pour un rendement attendu de 17 quintaux par hectare.
Ajoutant que plus de 7.000 quintaux d'olives ont été récoltés à ce jour sur une superficie de 342 hectares, elle a souligné que les olives récoltées "serviront, pour l'essentiel, à la production d'huile dans les trois huileries de la wilaya".
Pour rappel, une quantité de 112.206 quintaux d'olives avait été produite au cours de la saison précédente dans la wilaya de Souk Ahras.

TISSEMSILT (AMÉNAGEMENT DU PARC FORESTIER D'AÏN-ANTAR)

La réception du projet avant la fin du premier trimestre 2027



Les travaux d'aménagement du parc forestier situé dans la région d'Aïn-Antar, dans la commune de Boukaïd, wilaya de Tissemsilt, devraient être achevés et réceptionnés avant la fin du premier trimestre 2027, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur par intérim de l'environnement de la wilaya, Djilali Berbar.
M. Berbar a précisé à l'APS que les travaux d'aménagement de ce site touristique, dont le taux d'avancement a dépassé les 80 %, ont débuté au début du mois de juillet dernier et se poursuivent à un rythme satisfaisant.
Il a souligné que le projet prévoit la réalisation d'espaces de jeux, de loisirs et de divertissement destinés aux enfants, ainsi que de kiosques proposant différents services aux familles et aux visiteurs.
Le même responsable a ajouté que ce projet figure parmi les opérations ayant bénéficié de la levée du gel et qu'il a été inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Tissemsilt, dans son volet consacré au secteur de l'environnement.
L'enveloppe financière allouée à ce projet dépasse les 330 millions de dinars.
Une fois mis en exploitation, ce projet devrait contribuer au développement du tourisme forestier et de montagne dans la wilaya, notamment grâce à la richesse forestière du site, qui abrite de rares cèdres de l'Atlas.
Il devrait également permettre la création d'emplois au profit des jeunes de la région, à travers les différentes structures de services prévues dans le cadre de ce projet.
S'étendant sur une superficie totale de plus de 500 hectares, ce parc forestier constitue l'une des principales destinations touristiques de la wilaya. Il attire des visiteurs et des amateurs de nature, de forêts et de montagnes venus de différentes régions du pays, qui viennent profiter de ses paysages, de la diversité de sa faune et de sa flore, ainsi que pratiquer le camping.
La wilaya de Tissemsilt recèle de nombreux sites touristiques naturels et historiques. Parmi les plus importants figurent le parc national de Theniet El-Had, connu pour sa forêt d'El Meddad, le parc d'Aïn-Antar, situé dans la commune de Boukaïd et caractérisé par son relief montagneux, le site archéologique de Taza, lié à l'histoire de l'Emir Abdelkader, le site d'Aïn-Toukria, dans la commune de Khemisti, datant de l'époque romaine, ainsi que la station thermale de Sidi Slimane.
Ces différents sites et monuments confèrent à la wilaya de Tissemsilt un potentiel important pour devenir une destination privilégiée du tourisme naturel et culturel, souligne-t-on.

Université Constantine 1 : Lancement d'une caravane dédiée à l'entrepreneuriat et l'innovation

Une caravane dédiée à l'entrepreneuriat et l'innovation a été lancée lundi à l'Université Frères-Mentouri (Constantine 1), pour sensibiliser les étudiants à travers ses différents instituts et facultés, sur l'importance de l'entrepreneuriat et la création de projets innovants.
L'initiative est organisée par le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) relevant de cette université, dans le cadre des activités de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat (16-30 novembre 2026), a indiqué dans une déclaration à l'APS la directrice du centre Dr. Fouzia Mouri.
La caravane dont le coup d'envoi a été donné depuis l'Institut de la nutrition, de l'alimentation et des technologies agro-alimentaires, a été lancée en coordination avec les deux dispositifs d'aide à l'emploi, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et l'agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), a indiqué la même source.
L'opération, a-t-elle affirmé, vise à renforcer et à promouvoir la culture entrepreneuriale en milieu universitaire, à travers l'explication des mécanismes de l'Arrêté ministériel n 1275 portant sur le mécanisme +un diplôme une startup, relevant que les instituts des sciences vétérinaires et de technologies appliquées et les facultés des sciences exactes et de biologie, figurent au programme de cette caravane qui s'étalera jusqu'au 30 du mois en cours.
Pour sa part, Mohamed Salah Kerbadj, maitre formateur à l'antenne locale de la NESDA a indiqué que les étudiants "recevront durant cette période des explications, notamment autour des démarches d'obtention des labels Start-up et les facilitations accordées par les dispositifs d'aide à l'emploi, ainsi que les procédures de financement, en sus de la tenue de conférences sur l'étude de faisabilité des microprojets et la valorisation des résultats de recherche".

UNIVERSITÉ DE SIDI BEL-ABBÈS (ENFANTS ATTEINTS DE TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME)

Séminaire sur l'adaptation des programmes éducatifs

La Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université "Djillali Liabès" de Sidi Bel-Abbès a abrité un séminaire scientifique intitulé "L'adaptation des programmes éducatifs au profit des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme" (TSA), organisé à l'initiative conjointe du club "Basma Educatif" de l'Université de Tlemcen et du club "Al-Tayf" (Le Spectre) de l'Université de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.
Cette manifestation scientifique, tenue dimanche sous le slogan "La différence crée une empreinte inoubliable", s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération et du partenariat scientifique entre les clubs universitaires, ainsi que de l'échange d'expériences et de la coordination des efforts au service de l'éducation spécialisée et de l'enseignement inclusif, selon la même source.
Les travaux de ce séminaire, qui se sont déroulés en présence du doyen de la Faculté des sciences humaines et sociales, Lahmar Kada, ont été marqués par la présentation d'une série de communications scientifiques animées par des enseignants spécialisés. Ces interventions ont mis l'accent sur l'importance d'adapter les cursus et les programmes pédagogiques aux capacités, aux besoins spécifiques et aux particularités d'apprentissage des enfants atteints de TSA.
Les intervenants ont souligné que la conjugaison des efforts de l'ensemble de la communauté universitaire, enseignants et étudiants confondus, constitue une étape fondamentale pour accompagner cette catégorie d'enfants et renforcer ses chances d'intégration effective en milieu scolaire.
Les recommandations issues de ce séminaire revêtent une importance particulière à la lumière de la promulgation du décret exécutif n 26-312 fixant les modalités d'ouverture de classes spéciales au sein des établissements scolaires ordinaires. Ce texte consacre le droit des élèves à besoins spécifiques, y compris ceux atteints de TSA, à être scolarisés dans des classes adaptées, sous la supervision d'un encadrement pédagogique spécialisé, tout en leur garantissant les aménagements nécessaires lors des examens.
De telles rencontres académiques sont de nature à constituer un socle scientifique permettant de développer des approches éducatives pratiques, susceptibles de favoriser la réussite du processus d'éducation inclusive et de garantir l'égalité des chances entre les élèves, a-t-on souligné.

OULED DJELLAL

10 nouveaux bus viennent renforcer le parc de transport en commun

Le parc de transport en commun de la wilaya d'Ouled Djellal a été renforcé, lundi, par dix (10) nouveaux bus destinés au transport urbain et suburbain, dans le cadre de la promotion et de l'amélioration des transports de personnes.
Le wali, Abderrahmane Dehimi, supervisant la mise en service des nouveaux bus, a insisté sur l'entretien et la préservation de cet acquis tout en continuant à œuvrer à faciliter les déplacements des citoyens.
De son côté, le directeur de wilaya des transports, Ali Hachichi, a précisé à l'APS que ces bus desserviront deux nouvelles lignes, la première entre la gare routière et le lotissement des 2.073 lots, au chef-lieu de wilaya, et la deuxième, entre la gare urbaine de Sidi Khaled à la gare routière d'Ouled Djellal.
Le même responsable a souligné que ce renforcement de la flotte s'inscrit dans le cadre du renouvellement du parc régional et du développement des performances de l'entreprise publique de transport urbain et suburbain.
Il vise également à couvrir les cités à forte densité de population et les nouveaux groupements urbains, tout en les reliant aux différentes infrastructures administratives, scolaires et de santé.

EL TARF

Production prévisionnelle de plus de 715.000 qx d'agrumes

Une production de plus de 715.000 quintaux (qx) de différents types d'agrumes est attendue dans la wilaya d'El Tarf au titre de la campagne de récolte de la saison agricole en cours (2026-2027), a-t-on appris, lundi, auprès de la direction des Services agricoles (DSA).
La cheffe du bureau de l'organisation et de normalisation, Amel Mansouri, a indiqué, à l'APS, que la campagne de récolte des agrumes, lancée en octobre dernier, s'effectue sur une superficie cultivée de l'ordre de 2.741 hectares.
Après avoir souligné que 11.480 quintaux d'agrumes ont été récoltés à ce jour sur une superficie de 58 hectares, Mme Mansouri a indiqué qu'il est escompté, cette année, un rendement de 261 quintaux par hectare.
Les oranges, notamment la variété "Thompson", sont l'agrume le plus cultivé dans la wilaya d'El Tarf, suivi de la "clémentine", de la "mandarine", de l'orange "sanguine" et du citron, selon la même source qui a fait savoir que la plupart des vergers d'agrumes se concentrent dans la partie ouest de la wilaya, notamment dans les communes de Besbes, d'Asfour, de Dréan, d'Echatt et de Ben M'hidi.
Une quantité de 714.000 quintaux d'agrumes avait été produite lors de la précédente saison agricole, a-t-on rappelé.

LA ZONE DE KOUDIET EL-TOUADJER (NÂAMA)

Vers la réalisation d'une ceinture verte sur une superficie de 75 hectares



La Conservation des forêts de la wilaya de Naâma a lancé, lundi, un projet de réalisation d'une ceinture verte sur une superficie de 75 hectares dans la zone de " Koudiet El-Touadjer ", située dans la commune du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris auprès de cet organisme.
Dans le même cadre, d'autres projets similaires ont récemment été lancés à travers différentes régions de la wilaya, a précisé la même source, indiquant que ces projets portent sur la plantation d'espèces d'arbres résistantes à la sécheresse, ainsi que sur des opérations de fixation biologique et mécanique des dunes de sable dans les localités relevant des communes d'El-Bayadh, de Kasdir et d'Aïn Benkhelil.
Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du programme mis en œuvre et suivi par la Conservation des forêts, visant à assurer la réussite des campagnes de plantation et à étendre le couvert végétal dans les zones forestières et steppiques, a indiqué le conservateur des forêts, Rachid Hitach.
Par ailleurs, dans le cadre de la promotion de la culture du reboisement et de la préservation de l'environnement auprès des jeunes générations, la Conservation organise également des campagnes de plantation d'arbres au sein des établissements scolaires. Des espaces sont également aménagés au profit des enfants des clubs verts afin d'y organiser des activités éducatives et de sensibilisation visant à renforcer la conscience environnementale et à contribuer à l'amélioration du cadre de vie urbain.
Le responsable a ajouté que la Conservation des forêts procédera prochainement à la réception de la pépinière de " Belhandjir ", située dans la commune d'Aïn Sefra, dont la capacité de production dépasse les 500.000 plants.
Il a également annoncé le lancement de la deuxième tranche du projet d'aménagement de l'oasis de Tiout, visant à la transformer en un espace familial de loisirs et de détente, sur une superficie totale estimée à environ 7 hectares.
A noter que les services des forêts ont lancé, au début de la campagne de reboisement en cours, un programme de sensibilisation, en coordination avec les différents acteurs concernés. Celui-ci vise à ancrer la culture du reboisement auprès des citoyens, à les encourager à participer à la protection de l'environnement et à la préservation des espaces verts, ainsi qu'à garantir leur pérennité.

Dépistage précoce du diabète :Une équipe médicale du CHU Dr Benzerdjeb d'Oran à pied d'oeuvre à Naâma

Une équipe médicale spécialisée de la clinique de diabétologie et d'endocrinologie "Laribère", relevant du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr Benzerdjeb d'Oran, s'est rendue dans la ville de Mécheria, dans la wilaya de Naâma, dans le cadre d'une mission visant à renforcer le dépistage précoce du diabète et à rapprocher les soins spécialisés des citoyens, a-t-on appris, lundi, auprès de cet établissement hospitalier.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de jumelage supervisé par le ministère de la Santé, qui vise à améliorer la prise en charge sanitaire des populations des régions de l'intérieur du pays, à travers l'organisation de consultations médicales gratuites et la mise à leur disposition de prestations spécialisées à proximité de leurs lieux de résidence, a précisé la même source.
Lors de cette mission de terrain, l'équipe médicale a effectué une série d'examens et d'évaluations au profit des habitants, en mettant particulièrement l'accent sur le dépistage précoce du diabète et le contrôle de l'équilibre glycémique des patients déjà suivis médicalement.
L'opération a également porté sur le dépistage des éventuelles complications liées à cette pathologie, ainsi que sur l'orientation des personnes atteintes vers les parcours de soins adaptés. Des consultations et des conseils médicaux ont également été dispensés sur les moyens de mieux vivre avec la maladie et l'importance d'un suivi médical régulier.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la prévention sanitaire et à améliorer l'accès aux soins spécialisés, notamment dans les régions éloignées, à travers la promotion du diagnostic précoce, la prévention des complications liées au diabète et la sensibilisation des citoyens à l'importance d'un suivi médical régulier.

TUNISIE/FOOT

L'Etoile du Sahel se sépare de l'entraîneur Christian Bracconi

Le club tunisien, l'Etoile sportive du Sahel, a annoncé, lundi soir, la résiliation à l'amiable du contrat de son entraîneur français Christian Bracconi, à l'issue d'un accord définitif entre les deux parties portant sur le règlement de l'ensemble des dus financiers.
Dans un communiqué publié à cette occasion, le club tunisien a précisé que cet accord vise à clôturer définitivement le dossier, à préserver les intérêts de l'Etoile et à éviter tout éventuel litige ou contentieux ultérieur.
Cette décision intervient au lendemain de la défaite concédée par la formation étoilée face à l'US Monastir (0-2), samedi, dans le derby du Sahel comptant pour la 8e journée du championnat de Ligue 1.
Arrivé le 14 juillet dernier pour un contrat de deux saisons, le technicien français n'aura pas réussi à redresser durablement la situation sportive de l'équipe sahélienne. Après sept matches de championnat, l'Etoile occupe la 12e place du classement avec huit points, récoltés à la faveur de deux victoires, deux matches nuls et trois défaites, pour 8 buts marqués et 10 encaissés (en attendant son match à rejouer face à l'AS Marsa).

R.S

PREMIER LEAGUE

Everton coule à Brentford, à six jours du derby contre Liverpool

Everton a chuté avec fracas lundi sur la pelouse de Brentford (4-0), qui en a profité pour doubler son adversaire du soir et se placer en 6e position, à l'issue de la 11e journée de Premier League. Les Toffees, qui vont affronter leur voisin Liverpool (4e) dimanche, avaient pourtant la possibilité d'intégrer le top 5 en cas de succès.
Everton, qui avait la possibilité d'intégrer le top 5 en cas de succès, s'est lourdement incliné lundi sur la pelouse de Brentford (4-0), qui en a profité pour doubler son adversaire du soir et se placer en 6e position, à l'issue de la 11e journée de Premier League. Everton (16 points) pointe à la 9e place avant d'aller affronter le voisin Liverpool (4e) dimanche. Brentford (17 pts) de son côté grimpe à la 6e place.
Le petit latéral gauche Keane Lewis-Potter a été le héros du début de match en inscrivant un rapide doublé (23e et 25e), avec un peu de réussite. Le capitaine d'Everton James Tarkowski a été exclu peu avant la pause pour une semelle (40e) et Brentford a ajouté deux nouveaux buts, par Vitaly Janelt (3-0, 67e), et Fabio Carvalho en toute fin de partie (90e).

R.S

NBA

Privés de Wembanyama et de Fox, les Spurs s'imposent largement à Sacramento

Les San Antonio Spurs ont confirmé la solidité de leur effectif en dominant les Sacramento Kings (123-107), lundi soir, malgré l'absence de plusieurs joueurs majeurs, dont leur pivot français Victor Wembanyama et leur meneur De'Aaron Fox. Ce succès permet à la franchise texane de préserver son invincibilité à l'extérieur cette saison, avec huit victoires en autant de déplacements.
Forfait de dernière minute en raison de douleurs au dos, Wembanyama a rejoint l'infirmerie aux côtés de Fox, touché au tibia après un choc lors du précédent match contre La Nouvelle-Orléans. Les Spurs étaient également privés de Dylan Harper, blessé à la hanche, et de Tobias Harris.
Malgré ces absences, les hommes de Mitch Johnson ont su réagir après un début de rencontre difficile, marqué par un retard de douze points. Stephon Castle a pris les commandes avec une prestation remarquable de 28 points, 11 passes décisives et huit rebonds. Julian Champagnie a également contribué au redressement de son équipe avec 17 points, dont quatre tirs primés, tandis que Luke Kornet a signé un double-double de 18 points et 11 rebonds.
Satisfait de la réaction de ses joueurs, l'entraîneur des Spurs s'est montré optimiste quant au retour rapide de Wembanyama et Fox, tout en restant prudent pour le prochain rendez-vous face à Portland, mercredi. Cette rencontre constituera un test plus exigeant pour San Antonio, qui devra peut-être encore composer sans ses deux cadres.

R.S

MONDIAL FÉMININ 2031 ET 2035

Les pays organisateurs officiellement désignés



Les Etats-Unis, le Mexique, le Costa Rica et la Jamaïque organiseront conjointement la Coupe du monde féminine de football en 2031, tandis que l'édition 2035 se déroulera au Royaume-Uni, a annoncé lundi le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, à l'occasion d'un Congrès extraordinaire de l'instance.
Les deux candidatures, qui n'avaient rencontré aucune opposition, ont été approuvées par la FIFA, les quatre pays nord-américains étant les seuls candidats à l'organisation de l'édition 2031, alors que le Royaume-Uni était l'unique candidat pour celle de 2035.
Le Mondial féminin 2031 marquera une étape importante dans l'histoire de la compétition, puisqu'il sera le premier à être organisé conjointement par quatre pays. Il sera également le premier à réunir 48 sélections, contre 32 lors des précédentes éditions, à l'image du tournoi masculin.
Cette édition sera la troisième organisée en Amérique du Nord, après celles disputées aux Etats-Unis en 1999 et 2003, et au Canada en 2015.
De son côté, le Royaume-Uni, qui regroupe l'Angleterre, l'Ecosse, le pays de Galles et l'Irlande du Nord, accueillera pour la première fois la Coupe du monde féminine en 2035, après avoir obtenu l'organisation de l'Euro-2028 masculin avec la République d'Irlande.
Pour rappel, la prochaine édition de la Coupe du monde féminine aura lieu au Brésil, du 24 juin au 25 juillet 2027, avec la participation de la sélection algérienne.

R.S

Tennis : Jannik Sinner va se faire opérer du genou, vers une absence de 3-4 mois

Le couperet est probablement tombé pour Jannik Sinner. Selon la presse italienne, le N.2 mondial, qui n'a plus joué depuis juillet à cause d'une blessure à son genou droit, serait en vol pour la Finlande en vue d'une possible opération. Il sera absent entre trois et quatre mois, et manquera donc l'Open d'Australie.
Dans son édition du jour, La Gazzetta dello Sport assurait que Jannik Sinner était en pleine réflexion concernant la possibilité de se faire opérer du genou. La nuit a visiblement porté conseil au N.2 mondial : selon la plupart des médias italiens, le joueur de 25 ans est en partance pour la Finlande, où il devrait subir une opération mardi.Absent depuis le 12 juillet et sa victoire en finale à Wimbledon contre l'Allemand Alexander Zverev, qui l'a depuis délogé de la première place mondiale, Sinner devrait manquer entre trois et quatre mois de compétition. Il sera donc absent lors du prochain Open d'Australie.

Retour en février ?

Vainqueur, en plus de Wimbledon, de cinq Masters 1000 d'affilée (Indian Wells, Miami, Monte-Carlo, Madrid, Rome) cette année, Sinner avait été contraint de mettre fin prématurément fin à sa saison 2026 en raison d'une tendinopathie du genou droit et d'une inflammation autour de la bandelette ilio-tibiale.
Selon les médias transalpins, Sinner avait rencontré ces derniers jours à Milan le spécialiste finlandais Lasse Lempainen afin d'évaluer les différentes solutions possibles. Et si, jusqu'à dimanche, une intervention chirurgicale restait une simple hypothèse, elle est devenue celle privilégiée.
"Les traitements conservateurs, le repos et la kinésithérapie n'auraient pas apporté les améliorations espérées, rendant l'hypothèse d'une intervention chirurgicale de plus en plus probable", peut-on lire du côté du quotidien L'Adige. Un énorme coup dur pour Sinner, forcément, qui avait mis le cap sur l'Australie pour enfin revenir sur les courts.
"Je dois préparer mon corps pour pouvoir retourner sur le court. Nous enchaînons les longues journées pour me remettre en condition. Si l'objectif est l'Australie, le plus important n'est pas de reprendre la compétition dès demain, mais de réaliser une grosse préparation. Nous préparons mon corps pour cette échéance", avait-il confié il y a quelques semaines. Sauf que la douleur a visiblement été plus forte... Certaines sources italiennes tablent sur un retour en février.



FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL (FAF)

La fin de mission se précise pour Hemdani et Antar Yahia

La Fédération algérienne de football (FAF), présidée par Walid Sadi, aurait tranché sur l'avenir d'Ibrahim Hamdani et d'Antar Yahia à la tête du staff technique de la sélection nationale.



Selon les informations rapportées par le commentateur sportif Hafid Derradji dans sa chronique hebdomadaire publiée dimanche sur la plateforme qatarie Win-Win, les deux hommes se seraient accordés avec le président de la FAF sur la fin de leur mission, à la suite de la lourde défaite concédée face au Togo (3-0), lors de la quatrième journée des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations 2027. Cette défaite face aux « Éperviers » a provoqué une véritable onde de choc au sein des Verts. Elle a suscité une vague de réactions et de critiques particulièrement virulentes, visant aussi bien le staff technique et les joueurs que la Fédération. L'ampleur et la dureté des attaques ont même surpris plusieurs joueurs, dont les coéquipiers du capitaine Ramy Bensebaïni. Face à la dégradation du climat autour de la sélection et à la pression grandissante sur le duo Hamdani-Antar Yahia, la FAF aurait donc décidé de clarifier rapidement la situation afin de mettre un terme à la polémique et d'apaiser la colère des supporters. L'identité du futur staff technique devrait être connue ultérieurement, avec une forte probabilité de voir cette fois un entraîneur étranger prendre les commandes de l'équipe nationale.

UN DÉPART DÉCIDÉ D'UN COMMUN ACCORD

D'après une source citée par WinWin, la réunion tenue dimanche entre Walid Sadi, Ibrahim Hamdani et Antar Yahia aurait permis de mettre fin aux spéculations qui entouraient l'avenir des Verts depuis le revers face au Togo. Les réseaux sociaux s'étaient, entre-temps, transformés en véritable tribunal public, où les différents acteurs de la sélection étaient la cible de nombreuses accusations.

La même source affirme que les trois hommes sont parvenus à un accord sur la fin des fonctions de Hamdani et d'Antar Yahia au sein de l'équipe nationale A. Les deux concernés auraient accepté cette décision, d'autant qu'ils se seraient présentés à la réunion avec la conviction qu'une poursuite de leur mission était devenue difficile, pour plusieurs raisons qui dépasseraient le seul résultat enregistré face au Togo.

Tout en reconnaissant le caractère inacceptable de cette défaite, les deux anciens internationaux auraient évoqué des circonstances particulièrement compliquées, marquées notamment par les absences, les blessures et la pression exercée sur la sélection et son encadrement. Ils auraient néanmoins assumé leur part de responsabilité, estimant qu'aucune circonstance ne pouvait justifier un tel revers.

En revanche, Hamdani et Antar Yahia auraient exprimé leur étonnement face à la violence des critiques dont ils ont fait l'objet ces derniers jours. Selon la source, ils auraient dénoncé un climat marqué par les « mensonges, les rumeurs et les campagnes malveillantes », dont certaines auraient même véhiculé des sentiments de haine et de rancœur.

Antar Yahia, particulièrement touché par cette situation, aurait été profondément surpris par l'ampleur des attaques personnelles dirigées contre lui. Le héros d'Omdourman aurait notamment contesté le fait d'être tenu pour responsable de l'ensemble des problèmes de la sélection, alors que son rôle se limitait à celui d'entraîneur adjoint.

Sa nomination, intervenue avant la confirmation d'Ibrahim Hamdani au poste de sélectionneur, aurait contribué à alimenter cette confusion, certains le présentant comme le véritable décideur au sein des Verts.

Les deux hommes auraient ainsi estimé que les critiques avaient largement dépassé le cadre sportif pour prendre la forme d'une campagne organisée, rendant leur maintien à la tête de la sélection particulièrement difficile.

R.S

FOOT / COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE / ALLER)

L'AS Douanes et le CR Belouizdad se neutralisent 0-0

Le CR Belouizdad s'est neutralisé (0-0) avec les Mauritaniens de l'AS Douanes, en match disputé lundi au stade Cheikha Ould Boïdiya de Nouakchott, pour le compte du deuxième tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Ce nul en déplacement permet aux Rouge et Blanc de prendre une petite option dans la perspective d'une qualification à la phase de poules de cette épreuve continentale, et ce, avant le match retour, prévu vendredi (20h00) à Alger.

A pied d'œuvre depuis vendredi dernier à Nouakchott, le club de Laâquiba a réussi une belle prestation face à l'AS Douanes et s'est procuré quelques occasions intéressantes, sauf que la réussite n'était pas au rendez-vous.

Ce match a tardé à se jouer car il a fallu attendre le verdict du Tribunal arbitral du Sport (TAS), qui a fini par valider la qualification de l'AS Douanes pour ce deuxième tour préliminaire, aux dépens des Guinéens de Hafia Conakry (aller : 2-2, retour : 1-0).

Le différend était né du report de la rencontre retour, prévue à Conakry. L'AS Douanes avait invoqué des contraintes techniques pour expliquer l'impossibilité de se déplacer et de jouer à la date programmée. Une décision contestée par le club guinéen. La rencontre avait finalement été reprogrammée et remportée par le représentant mauritanien.

En cas de qualification pour la phase de groupes, le Chabab sera versé dans le groupe C aux côtés des Red Arrows (Zambie), Maniema (RD Congo) et Singida Black Stars (Tanzanie).

L'autre représentant algérien dans cette compétition, l'USM Alger, s'est qualifié sans jouer, à la suite du retrait de la formation équato-guinéenne The FC Panthers. Le club de Soustara, détenteur du titre, évoluera dans le groupe D avec le CS Sfax (Tunisie), Real Bamako (Mali) et Black Bulls (Mozambique).

La première journée se jouera les 27, 28 et 29 novembre. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

La JSK et le MCA se neutralisent (1-1) dans le duel au sommet

La JS Kabylie et le Mouloudia d'Alger se sont neutralisés 1-1 (mi-temps 0-0), en match disputé lundi soir, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, pour la mise à jour de la deuxième journée de Ligue 1 Mobilis.

Après un début de rencontre relativement serré, les Canaris ont trouvé le chemin des filets, grâce au fraîchement incorporé Aymen Mahious, qui a trompé le gardien Abdelatif Ramdane d'un contre-pied parfait, sur pénalty à la 85e minute de jeu.

Mais la joie de l'équipe locale a été de courte durée, puisque le Mouloudia a réussi à arracher l'égalisation moins de deux minutes plus tard, grâce au milieu récupérateur Mohamed Benkhemassa, ayant littéralement fusillé le gardien Alexis Guendouz, d'un tir surpuissant des 25 mètres (87e/1-1).

Un résultat équitable, vu la physionomie de la rencontre, mais qui sur un plan comptable n'arrange pas vraiment les deux équipes, car elles font pratiquement du sur-place au classement général.

La JSK (21 pts) prend seule les commandes de la Ligue 1 Mobilis, avec un point d'avance sur le CR Belouizdad (2e/20 pts), alors que le Mouloudia rejoint l'USM Alger à la cinquième place du classement général, avec dix-sept points pour chaque club.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, l'USM Alger avait ramené une importante victoire (1-0) de son déplacement chez l'ES Ben Aknoun, en match comptant pour la mise à jour de la sixième journée.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'attaquant Ahmed Khaldi, sur pénalty, dans le temps additionnel de la première mi-temps (45e+8).

Une courte mais précieuse victoire pour les Rouge et Noir, car elle les propulse à la cinquième place du classement général, qu'ils occupent seuls, avec 17 points, tout en ayant un match en retard face au MC Oran.

Côté ESBA, rien ne va plus, même après le départ du coach Mounir Zeghdoud et son remplacement par Lotfi Boudraâ, puisque le club reste scotché à la douzième place, avec un maigre ratio de huit points, après dix journées de championnat.

Classement : Pts J 1). JS Kabylie 21 10 2). CR Belouizdad 20 9 3). MC Oran 18 9 --). MB Rouissat 18 10 5). USM Alger 17 9 --). MC Alger 17 9 7). O. Akbou 15 9 8). JS El Biar 12 10 9). CR Témouchent 11 10 10). ES Sétif 10 9 --). CS Constantine 10 10 12). ES Ben Aknoun 8 10 --). ASO Chlef 8 10 14). JS Saoura 7 10 --). USM Khenchela 7 10 16). US Biskra 5 10.

L'USM ALGER DOMINE L'ES BEN AKNOUN (1-0)

L'USM Alger a battu l'ES Ben Aknoun 1-0 (mi-temps 1-0), dans le derby algérois, disputé lundi soir, au stade du 20-Août-1955 (Alger), pour la mise à jour de la sixième journée de Ligue 1 Mobilis.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'attaquant Ahmed Khaldi, sur penalty, dans le temps additionnel de la première mi-temps (45e+8).

Une courte mais précieuse victoire pour les Rouge et Noir, car elle les propulse à la cinquième place du classement général provisoire, qu'ils occupent seuls, avec 17 points, tout en ayant un match en retard face au MC Oran.

Côté ESBA, rien ne va plus, même après le départ du coach Mounir Zeghdoud et la nomination de Lotfi Boudraâ comme nouvel entraineur, car le club reste scotché à la douzième place, avec un maigre ratio de huit points, après dix journées de championnat.

R.S

MADAGASCAR

Mandats d'arrêt requis contre l'ancien président Rajoelina et son ex-Premier ministre

À Madagascar, l'ancien président Andry Rajoelina est rattrapé par l'affaire des Boeing envoyés en Iran. Le parquet anticorruption demande la délivrance de mandats d'arrêt contre lui et son ancien Premier ministre, Christian Ntsay, notamment pour financement du terrorisme. Les deux hommes ont fui le pays en octobre 2025.
En juillet 2025, c'est Andry Rajoelina lui-même qui annonce les premières arrestations. Cinq Boeing 777, immatriculés provisoirement à Madagascar, viennent d'être retrouvés en Iran.
Son Premier ministre, Christian Ntsay, assure alors que ni lui ni le président n'étaient informés. Seize mois plus tard, les deux hommes, chassés du pouvoir entre-temps, sont poursuivis pour financement du terrorisme. Le parquet demande leur arrestation.L'affaire compte désormais deux dossiers. Le premier porte sur l'opération elle-même : l'immatriculation des avions et leur envoi illégal vers l'Iran. Il vise 32 prévenus malgaches, iraniens et indiens. Jugé début novembre, ce dossier sera examiné en appel le 27 novembre.Le second est né d'une nouvelle plainte de l'Aviation civile, en octobre. Il vise ces mêmes 32 prévenus et en ajoute treize, dont l'ancien président et son Premier ministre. Il est cette fois question de financement du terrorisme et de fourniture d'armes de guerre.

RDC

Les tensions s'exacerbent entre l'Église catholique et le pouvoir

Les relations entre l'Église catholique et les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) connaissent un nouvel épisode de crispation. En l'espace de deux jours, deux incidents ont opposé les forces de l'ordre à des responsables religieux, à Kinshasa et à Lubumbashi.Dimanche 22 novembre, à Kinshasa, le cardinal Fridolin Ambongo a été contraint de délocaliser une messe destinée aux jeunes de son archidiocèse, initialement prévue au stade Tata Raphaël, après l'intervention des forces de l'ordre.Le lendemain, à Lubumbashi, dans le sud-est du pays, la police a dispersé à coups de gaz lacrymogènes une manifestation organisée par des évêques et des fidèles. Ces derniers réclamaient l'application d'une décision de justice favorable à l'Église dans une affaire de spoliation foncière. Le cortège devait être conduit par Mgr Fulgence Muteba, archevêque de Lubumbashi et président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco).Pour l'analyste politique Christian Moleka, ces incidents illustrent les tensions persistantes entre le pouvoir et deux figures religieuses connues pour leurs critiques à l'égard du régime.

LIBYE

L'attaque ukrainienne ravive les tensions entre les camps rivaux

Les attaques revendiquées par l'Ukraine contre deux navires russes au large de Benghazi ravivent les tensions entre les différentes factions libyennes et soulèvent de nouvelles interrogations sur la présence militaire étrangère dans le pays.
Lundi 23 novembre, les autorités de l'Est libyen ont saisi l'ONU pour réclamer la mise en place d'un mécanisme d'enquête international sur la présence présumée de militaires ukrainiens dans l'ouest de la Libye. Elles considèrent ces frappes, menées à l'aide de drones marins, comme une atteinte à la souveraineté nationale. Benghazi a également annoncé l'ouverture d'une enquête conjointe avec Moscou, tandis que l'Armée nationale libyenne (ANL), dirigée par Khalifa Haftar, s'est réservé le droit de riposter.
À Tripoli, le gouvernement de Abdelhamid



Dbeibah n'a pas officiellement réagi. Des sources proches du pouvoir mettent toutefois en garde contre les risques d'internationalisation du conflit libyen, en dénonçant notamment la présence russe aux côtés du camp Haftar.
De son côté, Benghazi accuse les autorités de Tripoli d'utiliser les infrastructures nationales au profit d'intérêts étrangers. Le Conseil présidentiel a, pour sa part, condamné cette « dangereuse escalade », appelant au respect de la souveraineté libyenne. Le Parlement a également plaidé pour une relance urgente du dialogue national afin de surmonter les divisions.

PLUIES HIVERNALES À GHAZA

Le calvaire de milliers de familles palestiniennes ravivé

Le calvaire de milliers de familles palestiniennes dans la bande de Ghaza a été ravivé avec les premières pluies hivernales, qui ont transformé les camps de déplacés en étendues d'eau et inondé les tentes abritant des réfugiés chassées de leurs foyers par la guerre, aggravant leurs souffrances dans un contexte marqué par l'absence de moyens de protection et d'hébergement face aux intempéries.



Dans ce contexte, le Comité supérieur d'urgence hivernale dans la bande de Ghaza a fait état, dans son dernier bilan sur les dégâts et les interventions suite aux récentes intempéries, de 18.860 familles déplacées sinistrées, réparties sur 339 camps à travers les différentes régions de l'enclave palestinienne.
Le gouvernorat de Ghaza a enregistré le nombre le plus élevé de familles touchées, avec 8.319 familles, tandis que le gouvernorat du centre de la bande de Ghaza a comptabilisé le plus grand nombre de camps sinistrés, avec 141 camps, selon les données communiquées par le Comité.
De son côté, le directeur du département de la réponse aux crises et aux catastrophes dans la bande de Ghaza, Salem Safadi, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que les salles d'opérations d'urgence hivernale avaient reçu 2.166 appels de détresse de déplacés bloqués dans différentes régions de l'enclave, dont 903 dans le centre, 415 à Khan Younès, 306 dans le nord et 271 dans chacun des gouvernorats de Ghaza et de Rafah.
Il a ajouté que les équipes de terrain avaient recensé près de 6.000 sites de grandes accumulations d'eau entravant totalement la circulation, ainsi que 1.250 sites affectés par de graves débordements des réseaux d'assainissement et l'inondation des principales artères, en raison de la destruction des réseaux et des systèmes d'évacuation des eaux pluviales, aggravant ainsi les risques sanitaires et environnementaux auxquels sont exposées les familles déplacées.
Face à cette situation, les équipes de la Défense civile ont mené, malgré le manque de moyens, 218 interventions d'urgence, qui ont notamment permis d'évacuer plus de 1.000 citoyens encerclés par les eaux, de sécuriser 27 bâtiments menaçant de s'effondrer et de réaliser 27 opérations de sauvetage, de secours et d'extinction d'incendies.
Les interventions ont également porté sur la distribution de tentes et de bâches au profit de 298 familles, ainsi que de vêtements et de fournitures hivernales à plus de 2.100 personnes, dans le but d'atténuer les souffrances des déplacés confrontés à des conditions climatiques particulièrement difficiles dans des abris dépourvus des conditions minimales de protection contre la pluie et le froid.
Toutefois, les équipes de secours se heurtent à d'importantes difficultés en raison de la mise hors service de la majorité des véhicules et des équipements de sauvetage dans les différents gouvernorats, ainsi que du manque aigu de pièces de rechange, d'huiles et de carburant, une situation qui limite leur capacité à répondre aux appels de détresse et à intervenir dans les situations d'urgence.
Face à l'aggravation de la situation humanitaire, le Comité supérieur d'urgence hivernale a appelé la communauté internationale à exercer une pression effective pour permettre l'entrée de matériaux de construction et de caravanes résidentielles, ainsi que l'acheminement d'une aide humanitaire d'urgence, de pièces de rechange et des budgets de fonctionnement nécessaires à la poursuite des opérations des équipes de secours.
Ces données laissent présager une aggravation des souffrances de milliers de familles palestiniennes avec la poursuite de la saison hivernale, dans un contexte marqué par les dégâts subis par les camps de déplacés et la destruction d'une grande partie des infrastructures.
Pour ces populations, les pluies ne constituent plus de simples aléas climatiques, mais une menace supplémentaire pour leur vie et leur sécurité, alors même que les capacités d'intervention et de secours demeurent fortement limitées.

R.I

SUD DU LIBAN

Frappes aériennes et bombardements d'artillerie sioniste sur plusieurs localités

Les frappes de l'armée sioniste se sont intensifiées, hier mardi, contre plusieurs régions du sud du Liban, marquées par des raid aériens, accompagnés de bombardements d'artillerie et des tirs de mitrailleuses, a rapporté l'agence libanaise d'information Ani.
Dans le district de Nabatiyé, les bombardements d'artillerie sionistes ont ciblé les abords de la localité de Zawtar Al-Charkiya, du côté d'Aïn Al-Samahiya, ainsi que les périphéries de Mayfadoun, tandis que l'aviation militaire de l'occupation a mené une frappe contre la localité de Kfar Tebnit, accompagnée d'intenses tirs d'artillerie visant les environs de la Cité des scouts, à la périphérie de la localité.
Dans le district de Tyr, l'aviation sioniste a effectué une frappe sur les abords de la localité de Touline, alors que des bombardements d'artillerie ont visé les périphéries des localités de Beït Yahoun, Baraachit et Hadatha, dans le district de Bint Jbeil, sous le survol intensif de drones dans la région.
Dans le district de Marjayoun, l'aviation sioniste a mené une frappe sur les abords de la localité d'Al-Qantara, en direction de Qabrikh, au moment où les forces sionistes ont ouvert le feu à la mitrailleuse en direction des vallées de Salouqi et de Houjeir.
Plus tôt, des bombardements d'artillerie sionistes avaient visé les localités d'Al-Mansouri et de Majdal Zoun. Cette nouvelle escalade intervient dans un contexte de poursuite des agressions des forces d'occupation sionistes contre plusieurs localités du sud du Liban, au moyen de raids aériens, de bombardements d'artillerie et de tirs d'armes automatiques, parallèlement à des opérations de ratissage visant les terres agricoles et les zones boisées, accentuant davantage les tensions dans les régions frontalières.

R.I

GHAZA

Sept martyrs, dont un enfant, dans des frappes sionistes

Sept Palestiniens, dont un enfant, sont tombés en martyrs dans des frappes menées par des avions de l'occupation sioniste sur différentes zones de la bande de Ghaza depuis l'aube d'hier mardi.
Selon des sources médicales, citées par l'agence de presse palestinienne Wafa, trois Palestiniens, dont un enfant, sont tombés en martyrs dans un bombardement mené par des avions de l'occupation contre la région de Wadi Ghaza, dans le centre de la bande de Ghaza.
Plus tôt dans la matinée, trois Palestiniens sont tombés en martyrs et cinq autres ont été blessés dans une frappe menée par un drone sioniste contre la région d'Al-Mawassi, à l'ouest de la ville de Khan Younès, dans le sud de la bande de Ghaza.
Un autre Palestinien a également succombé à ses blessures après avoir été visé dans le camp de réfugiés de Jabalia.
Pour rappel, deux Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés dans une frappe menée par les forces d'occupation contre la ville de Ghaza, lundi soir.
Les autorités sanitaires palestiniennes avaient annoncé lundi que le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 74.746 martyrs et 176.234 blessés.
Elles ont précisé que depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025, au moins 1.679 Palestiniens sont tombés en martyrs et 6.100 autres ont été blessés, tandis que les corps de 851 martyrs ont été récupérés, d'après les autorités sanitaires.

LIBYE-TURQUIE

Khalifa Haftar en visite officielle à Ankara

Des sources au sein du commandement général des forces de l'Est libyen ont indiqué que le maréchal Khalifa Haftar est arrivé mardi dans la capitale turque, Ankara.
Cette visite officielle intervient à l'invitation du président turc, Recep Tayyip Erdogan, et témoigne d'une évolution notable des relations diplomatiques entre les deux parties.
Elle marque une étape importante dans le rapprochement entre Ankara et le commandement des forces de l'Est libyen, après plusieurs années de tensions politiques et militaires. Les discussions de haut niveau devraient porter sur les dossiers d'intérêt commun ainsi que sur les moyens de renforcer la stabilité en Libye et dans la région.
Les relations entre les deux parties ont connu une amélioration progressive au cours des dernières années, comme en témoigne la multiplication des échanges officiels. Des responsables turcs se sont notamment rendus régulièrement à Benghazi, contribuant à l'ouverture de canaux de communication directs et au dépassement des différends antérieurs.
Sur le plan économique, la coopération a également pris de l'ampleur, avec une hausse notable des investissements turcs en Libye, particulièrement dans les secteurs du bâtiment, de la reconstruction et d'autres domaines stratégiques. Ce partenariat vise à soutenir les efforts de développement et à consolider les intérêts économiques communs entre les deux pays pour la prochaine étape.

R.I

TÉLÉVISION



TF1 Esprits criminels : Evolution

21h10



Dirigée par l'agent Aaron Hotchner, l'équipe de profileurs du FBI enquête sur les criminels les plus dangereux à travers les Etats-Unis. Au sein du Département des sciences du comportement, chaque agent met sa spécialité à profit pour analyser les indices et comprendre le fonctionnement des suspects.

PARIS PREMIERE Capitaine Marleau

21h25



Jeanne Dewaere, directrice d'un parc zoologique, se retrouve au cœur d'une affaire sombre. Bienveillante envers sa protégée, Manon, une jeune femme prometteuse, Jeanne fait tout pour la protéger après qu'un acte de vandalisme ait mal tourné, causant la mort de deux personnes.

RMC LIFE Looper

21h10



En 2044, les Etats-Unis ont changé : la crise économique a favorisé l'essor du crime organisé pendant que certaines personnes ont développé des pouvoirs surnaturels. C'est dans ce contexte qu'opère Joe, tueur à gages pour le compte de la Mafia. I

TMC Hunger Games : la révolte, 1re partie

21h10



Après avoir réduit en cendres l'arène symbolisant la tyrannie du Capitole, Katniss Everdeen incarne désormais bien plus qu'une simple survivante : elle est devenue, malgré elle, le visage d'une révolution.

gulli MacGyver

21h10



Au grand soulagement de ses coéquipiers, Cage survit à ses blessures, suite à son agression. De retour chez lui en compagnie de Jack, Mac comprend que sa maison a été piégée à l'explosif. Il soupçonne le Fantôme d'avoir orchestré ce terrible piège.

CANAL+ Paris-SG / AS Roma

21h00



Football. Ligue des champions. 5e journée.

RMC STORY Cold Case

21h10



Le squelette de Maurice Hall, un adolescent disparu en 2004, est découvert dans une décharge, avec des fractures aux pieds et au crâne, soulevant de nombreuses questions sur les circonstances de sa mort.

John Turturro affirme : Trop de films peuvent vous faire "perdre votre vie intérieure"



John Turturro a peut-être touché certains de ses plus gros cachets grâce à la franchise «Transformers» de Michael Bay, mais l'acteur affirme qu'il y a un danger à tourner dans trop de films hollywoodiens. S'exprimant au Festival international du film de Marrakech au sujet de sa décision de rejoindre la franchise à succès, Turturro a évoqué les conseils qu'il avait reçus de Robert Redford, qui l'avait dirigé dans le film «Quiz Show» de 1994.
« Il a dit : "C'est bien de jongler entre les deux", a déclaré Turturro, faisant référence aux projets lucratifs en studio et aux activités créatives plus personnelles. On peut traverser la rue et revenir en arrière, tant qu'on n'en fait pas trop d'un coup. »
Turturro a expliqué que consacrer trop de temps à des projets commerciaux pouvait se faire au détriment de la créativité d'un acteur. « On risque de perdre sa vie intérieure », a-t-il déclaré. « Il faut nourrir sa vie intérieure. C'est comme avoir un foyer. Il faut l'alimenter. »L'acteur, qui incarnait l'excentrique agent Seymour Simmons dans quatre films « Transformers » entre 2007 et 2017, a déclaré que la franchise exigeait une approche créative différente de celle qu'il adoptait pour ses projets personnels. « Ce n'est pas comme une grande peinture. C'est plutôt comme les croquis rapides de Picasso ; il faut aborder le projet comme si on jouait avec ses enfants », a expliqué Turturro. « C'est un véritable défi. Est-ce qu'on en est capable ? » Il a ajouté que « Michael Bay aimait travailler avec moi parce que, d'une certaine manière, j'incarne une version de lui-même. »Turturro se souvient comment ses enfants l'ont encouragé à accepter le rôle dans « Transformers » après des années à refuser des offres de grands studios. Il a notamment décliné un cachet important pour la comédie de super-héros « Mystery Men » (1999) après que sa fille, ayant lu le scénario, lui en ait donné un avis peu enthousiaste.
Turtorro a conclu par une dernière analogie : « Je me considère comme un plombier dans mon vrai travail, et [les films publicitaires] sont en quelque sorte mon travail d'électricien. »

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL **005 00170 4002162000 18**

Oscars : Les films d'animation 38 et les longs métrages internationaux 104 établissent des records d'éligibilité

L'Académie des arts et des sciences du cinéma a publié les listes des films admissibles dans les catégories du long métrage d'animation, du long métrage documentaire et du long métrage international pour la cérémonie des Oscars portant le numéro 99. La catégorie du long métrage d'animation compte 38 films admissibles, un record dans son histoire, tandis que celle du long métrage international en compte un nombre record de 104. La catégorie du long métrage documentaire compte 190 films.
« Toy Story 5 » de Pixar et « The Super Mario Galaxy Movie » d'Universal et d'Illumination sont en tête d'un groupe de super-productions de studios à un milliard de dollars, qui comprend aussi « Minions & Monsters », « Tangles » et « Wildwood ». La liste comprend également « Coyote vs. Acme », de Ketchup Entertainment, un film que beaucoup se demandaient s'ils pourraient un jour voir, ainsi que le retour d'une franchise familière avec « Shaun the Sheep: The Beast of Mossy Bottom », produit par GKids.
Plusieurs films d'animation internationaux ont également suscité de l'intérêt. Le Japon présente « Cosmic Princess Kaguya! », « All You Need Is Kill » et « Mobile Suit Gundam Hathaway: The Sorcery of Nymph Circe ». Le film présenté par le Mexique est le long métrage en stop-motion « I Am Frankelda », tandis que celui de l'Espagne est « Decorado ».
Les 190 films documentaires couvrent la musique, la politique, l'art, le sport et les faits divers criminels. Parmi eux figurent « Knife: The Attempted Murder of Salman Rushdie », « Ask E. Jean », « Marc by Sofia », « Avedon », « Lorne », « Musk », « The AI Doc: Or How I Became an Apocaloptimist », « EPiC: Elvis Presley in Concert », « Billy Preston: That's the Way God Planned It », « Man on the Run », « Free Leonard Peltier », « The Trial of Alec Baldwin » et « My Undesirable Friends: Part II - Exile ».
Certains documentaires doivent encore terminer leur période d'exploitation qualificative. Sont également admissibles les films ayant remporté un prix qualificatif dans un festival ou ayant été présentés comme choix officiel d'un pays dans la catégorie du long métrage international. 14 titres figurent dans les deux catégories, notamment « Citizen Osama », présenté par la Palestine, « Rehearsals for a Revolution », présenté par le Royaume-Uni, « Traces », présenté par l'Ukraine, « The Ground beneath Our Feet », présenté par l'Islande, « Who Is Still Alive », présenté par la Suisse, et « State Film », présenté par l'Albanie.Sur les 104 films internationaux, 100 ont été présentés par des pays ou des régions. Les 4 autres ont été admis par la voie des prix de festivals de l'Académie : « Yellow Letters », lauréat de l'Ours d'or de Berlin ; « Shame and Money », lauréat du Grand Prix du jury (dramatique) de la compétition World Cinema de Sundance ; « Midday Meal », lauréat du prix du meilleur film de Busan ; et « Angh », lauréat du prix Platform de Toronto. « Fjord », lauréat de la Palme d'or à Cannes, était également le choix officiel de la Roumanie.
Parmi les films présentés officiellement figurent , « La Bola Negra » pour l'Espagne, « Gugu's World » pour le Brésil, « Growth of the Soil » pour la Norvège, « Everytime » pour l'Allemagne, « The Spiral » pour l'Italie, « All of a Sudden » pour le Japon, « Possible Love » pour la Corée du Sud, « On the Road » pour le Mexique, « Woman Unknown » pour le Danemark, « Land of Angels » pour l'Iran, « Gondhal » pour l'Inde et « Nina Roza » pour le Canada.
La liste restreinte doit également être annoncée le 15 décembre. Le vote préliminaire dans certaines catégories se déroule du lundi 7 décembre au vendredi 11 décembre. Les listes restreintes seront annoncées le mardi 15 décembre, et les nominations seront dévoilées le jeudi 21 janvier 2027. La cérémonie des Oscars portant le numéro 99 aura lieu le dimanche 14 mars 2027.

Country Music Association Awards 2026 : Langley rafle tous les prix

Ella Langley et son tube irrésistible "Choosin' Texas" ont dominé les Country Music Association Awards. La chanteuse originaire de l'Alabama a remporté six récompenses, dont celle de l'artiste de l'année, établissant un nouveau record pour une seule édition. Miranda Lambert repart avec trois prix, tandis que Chris Stapleton conserve son titre de chanteur de l'année et Stephen Wilson Jr. est sacré révélation de l'année.Swift, qui a débuté sa carrière dans la musique country avant de devenir une superstar de la pop, s'est présentée avec une seule nomination pour «I Knew It, I Knew You», extrait de la bande originale du film «Toy Story 5».« Choosen' Texas » est devenu un phénomène culturel. Le titre s'est classé numéro 1 du Billboard Hot 100 pendant 27 semaines, battant ainsi le record établi par le tube indémodable de Mariah Carey, «All I Want for Christmas Is You».
Autre grande gagnante de la soirée, Miranda Lambert a remporté trois prix grâce à son travail de production et d'écriture aux côtés d'Ella Langley. Chris Stapleton a quant à lui décroché son neuvième trophée de chanteur de l'année, renforçant son record dans cette catégorie, tandis que Stephen Wilson Jr. a reçu son premier CMA Award, celui de la révélation de l'année.
Les lauréats ont été choisis par plus de 7 000 membres de la Country Music Association, une association regroupant musiciens, auteurs-compositeurs, dirigeants et autres acteurs de l'industrie musicale.

N.C

LES ATELIERS CHABAKA ET TAKMIL AUX JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE 2026

21 projets arabes et africains retenus dont deux films algériens

La 37e édition des JCC a dévoilé, lundi, la sélection complète des deux volets professionnels de leur plateforme Carthage Pro, Takmil et Chabaka.
Les journées cinématographiques de Carthage ont dévoilé la sélection officielle de 21 projets arabes et africains pour les ateliers professionnels Takmil et Chabaka de la plateforme Carthage Pro. Ces deux espaces accompagnent respectivement les films en phase de postproduction et en cours de développement. La 37ème édition des Journées cinématographiques de Carthage est prévue du 14 au 17 décembre 2026.
Onze projets en développement et dix en postproduction font partis de cette sélection qui couvre des pays arabes et africains, dont l'Algérie, l'Egypte, le Soudan, la Syrie, le Liban, la Palestine, l'Irak, le Sénégal et la Tunisie.
Le cinéma algérien est présent à travers un film pour chacun des deux ateliers. Dans l'atelier Chabaka est retenu "Sorry to Be There" de Aissa Djouamaa. Djouamaa est un réalisateur et producteur algérien, né le 30 novembre 1983 à Blida. À l'âge de 15 ans, il intègre une troupe de théâtre régionale pour interpréter quelques petits rôles dans les pièces de Kateb Yacine. Il obtient son baccalauréat et s'inscrit à l'Université d'Annaba pour étudier la biologie. Diplômé en 2006, il part à Tunis pour étudier le cinéma. Intégré à l'École des arts et du cinéma, il réalise son premier court-métrage, «Silence, ça tourne mal !», à l'âge de 23 ans. Il continue d'écrire, de travailler dans la production et se spécialise dans le documentaire. En 2010, il termine ses études et rentre chez lui. Il enseigne l'audiovisuel dans des foyers de jeunes avant de réaliser son premier film professionnel, « Un cri sans écho » .
En 2012, il réalise son deuxième court-métrage, «Couleurs, le pays et moi». En 2014, il réalise son troisième documentaire, «Makach Kifach No Way». En 2015, le réalisateur s'est installé à Québec, au Canada, pour participer aux ateliers de KINOMADA et a réalisé son premier court métrage de fiction intitulé «Nous retournons au paradis».
Il s'installe quelques mois à Montréal avant de décider de retourner en Algérie et de fonder sa propre société de production en 2016, qu'il nomme « Nouvelle Vague Algérienne ». Il produit son deuxième court métrage, «Un Homme deux Théâtres… ».En 2017, il a produit
Pour ce qui est de Takmil, figure le projet "Gardiennes des montagnes". C'est le premier long-métrage de fiction pour Sabrina Chebbi. Productrice et réalisatrice autodidacte, elle a débuté dans le documentaire en 2013. Elle a réalisé, produit et distribué "LES COUPS DE LEURS PRIVILÈGES" (2017), un long métrage documentaire sur les crimes policiers racistes restés impunis et l'histoire des luttes contre ce fléau. Sabrina anime des ateliers sur la représentation au cinéma et travaille régulièrement comme consultante pour le Tiers Cinéma, également appelé cinéma décolonial. En 2024, elle a fondé sa société de production algérienne, Asaru Production.



R.C

Batna : Le salon national du livre Thamugadi lancé

Les activités du salon national du livre Thamugadi sont accueillies à la salle des expositions Assihar du centre-ville de Batna. Pas moins de 50 maisons d'édition de plusieurs wilayas participent avec près de 80.000 titres de différents domaines à ce salon organisé par l'entreprise Lasfar des expositions.
Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 6 décembre prochain se tient sous le thème "entre les pages, rayonnent les civilisations" pour souligner le rôle du livre dans la préservation du patrimoine culturel et civilisationnel des nations.
Un riche programme a été arrêté durant le salon avec des ventes dédicaces et de présentation de nouvelles publications et des conférences en présence d'écrivains de plusieurs régions du pays.
Dès les premières heures de son ouverture, le salon a suscité une grande affluence des visiteurs dont des intellectuels, des chercheurs, des universitaires et des étudiants.
Plusieurs stands de ce salon ont été réservés, notamment aux publications dédiées aux enfants pour les encourager à la lecture à la grande satisfaction des visiteurs parmi eux les parents.
Les livres exposés touchent aux divers domaines de la culture, des sciences, de la littérature et de la religion avec notamment de riches collections de dictionnaires et d'ouvrages parascolaires.



R.C

Nombres croisés

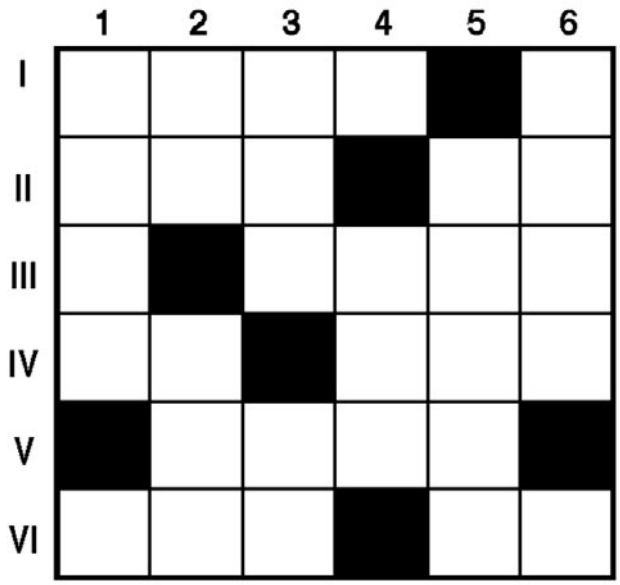

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. **II.** Puisssance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. **III.** Longueur en km du fleuve Nil. **IV.** Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. **V.** Altitude estimée de l'Everest. **VI.** Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. **2.** Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. **3.** Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. **4.** Puissance de 5. **5.** Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. **6.** Marignan !

Grille muette N° 1191

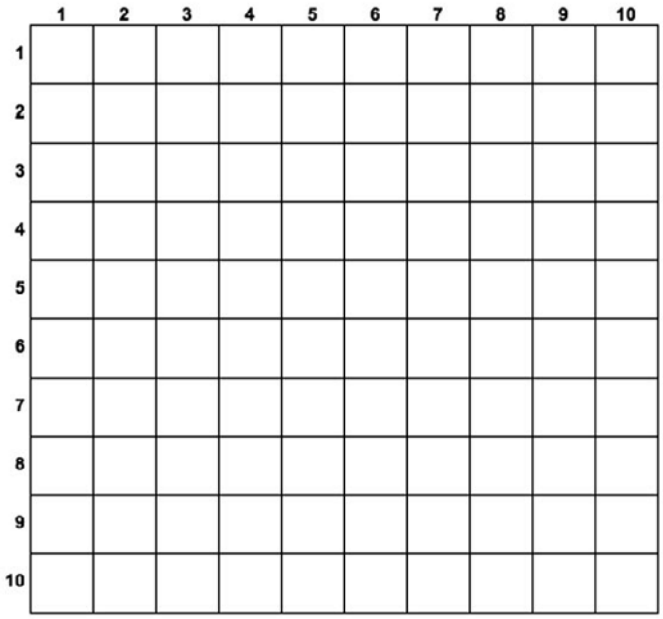

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

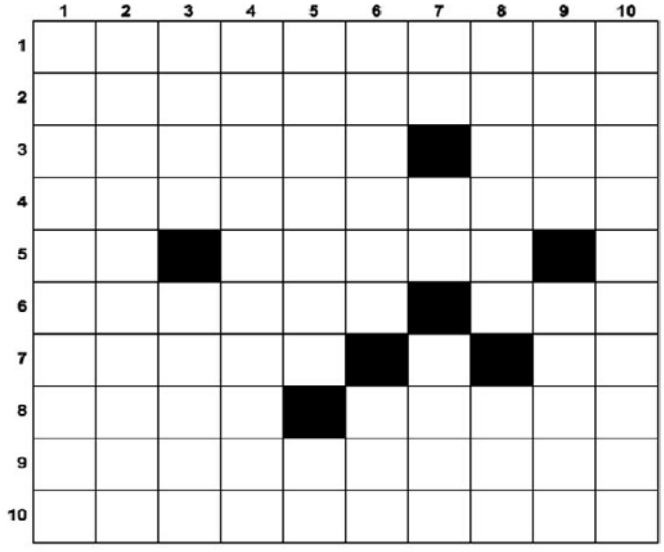

Horizontalement

1 Presque purificatoires.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

LA NATION

Mercredi 25 Novembre 2026

ACCIDENTS DE LA ROUTE

41 morts et 1881 blessés en une semaine

Quarante-et-une personnes sont décédées et 1.881 autres ont été blessées dans 1646 accidents de la circulation survenus entre les 15 et 21 novembre en cours, dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, la Protection civile dans son bilan hebdomadaire. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 10 morts sur les lieux de l'accident et 22 blessés dans 13 accidents de la circulation, précise la même source.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:07	12:36	15:16	17:35	18:58

Météo

Alger	25		Tizi Ouzou	24	
Tiaret	24		Béjaïa	25	
Constantine	24		Oran	26	

CAN 2025

Le Sénégal récupère son titre



C'est un véritable camouflet pour la CAF. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a décidé hier, "à l'unanimité" le sacre du Sénégal, vainqueur sur le terrain lors de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025, a annoncé hier le site de France24. Le TAS a ainsi donné gain de cause à la Fédération sénégalaise de football, annulant la décision du jury d'appel de la CAF qui avait attribué au Maroc le titre de champion d'Afrique 2025 sur tapis vert en raison de la sortie de la pelouse des joueurs sénégalais pendant la finale. « Encore et toujours champions d'Afrique », a annoncé fièrement l'équipe nationale sénégalaise sur son compte X.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATION

Une exposition nationale des philatélistes organisée en décembre prochain

Le ministère de la Poste et des Télécommunications prévoit d'organiser, au cours du mois de décembre prochain, une exposition nationale dédiée aux amateurs de philatélie,a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette exposition a été annoncée par le ministre du secteur, Sid Ali Zerrouki, lors d'une réunion avec la commission nationale chargée de l'élaboration du programme philatélique annuel. Au cours de cette réunion, le ministre a donné des instructions visant à développer la commercialisation des produits philatéliques afin de mettre en valeur les symboles culturels, historiques et patrimoniaux de l'Algérie, à travers notamment l'émission de timbres spéciaux en quantités limitées, ainsi que la diversification des produits philatéliques, de sorte que l'offre ne se limite désormais plus aux seuls timbres-poste.
Dans ce cadre, le ministre a souligné "la place qu'occupe le timbre-poste dans la commémoration des principales étapes de la mémoire nationale et la valorisation du patrimoine algérien authentique", appelant les membres de la commission à "veiller à ce que le programme reflète toutes les composantes de l'identité nationale, couvre les différents aspects de la vie culturelle, sociale et économique du pays ainsi que ses grandes réalisations, et propose des émissions riches, diversifiées et réparties tout au long de l'année".

CONCOURS "ALGERIA STARTUP CHALLENGE"

14 start-up récompensées lors de la 8e édition

Quatorze start-up algériennes ont été récompensées, lundi à Alger, à la clôture de la 8e édition du concours "Algeria Startup Challenge" 2026, après une compétition entre 294 start-up et projets innovants qui ont présenté des solutions technologiques pour relever des défis économiques, environnementaux et industriels. La cérémonie de clôture de cet événement, organisé sous le slogan "L'innovation dans tous les secteurs et l'élargissement de son impact", par l'incubateur d'innovation "Leancubator", sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, s'est déroulée en présence de représentants des secteurs concernés, d'établissements financiers et économiques, ainsi que d'experts nationaux.
Les projets récompensés ont été répartis sur quatre challenges, organisés en collaboration avec des entreprises et des opérateurs économiques. Le challenge des technologies vertes a vu la consécration de quatre projets, dont la première place est revenue à la startup "UNO INDUSTRY", spécialisée dans le développement de machines innovantes brevetées permettant la collecte automatisée de pneus usagés, en vue de leur valorisation et de la promotion de leur recyclage.
En marge de cet événement, six conventions ont été signées entre les entreprises économiques partenaires des différents challenges et certaines startups lauréates, en vue d'accompagner ces projets, de soutenir la concrétisation de leurs solutions innovantes sur le terrain et de renforcer la coopération entre les grandes entreprises et les porteurs de projets dans les domaines des technologies vertes, de la distribution, de l'industrie intelligente et de l'assurance.

CONCOURS NATIONAL DE RECRUTEMENT DES ÉLÈVES MAGISTRATS

347 candidats admis aux épreuves écrites

Au total, 347 candidats ont réussi les épreuves écrites de la deuxième session du concours national de recrutement des élèves magistrats, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Justice. "A l'issue de la délibération de la commission des épreuves, tenue ce jour, le 23 novembre 2026, il a été décidé de déclarer l'admission de 347 candidats et de fixer les dates des 1er, 2 et 3 décembre 2026 pour le déroulement des épreuves orales en vue de l'admission définitive à la deuxième session du concours national de recrutement des élèves magistrats", a précisé la même source.
Les listes de répartition des candidats aux épreuves orales d'admission définitive, et les résultats des épreuves écrites (candidats admis et ajournés) de la deuxième session du concours national de recrutement des élèves magistrats, seront publiés ultérieurement sur les sites web de l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM) et du ministère de la Justice, selon le communiqué.

ECOLE SUPÉRIEURE ALGÉRIENNE DES AFFAIRES

Une vingtaine d'étudiants formés à la création de micro-entreprises

Vingt-et-un étudiants de l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) ont achevé la deuxième session de formation du Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE), organisée en partenariat avec NESDA Alger Centre, en vue de concrétiser leurs projets entrepreneuriaux, a indiqué lundi NESDA Alger Centre dans un communiqué. Cette formation a porté sur les fondamentaux de l'entrepreneuriat et l'élaboration de projets d'investissement, avec un accompagnement assuré par des experts, notamment sur les aspects juridiques, administratifs et les conditions de pérennité des entreprises.
Les projets proposés couvrent plusieurs secteurs, dont l'agroalimentaire, la cosmétique, le textile, le recyclage du plastique, les services, la restauration, le tourisme et le numérique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du partenariat entre NESDA Alger Centre et les établissements d'enseignement supérieur, visant à promouvoir la culture entrepreneuriale et à accompagner les étudiants dans la création de micro-entreprises.

DJAMAÂ EL-DJAZAÏR

Le directeur du Centre d'études islamiques d'Oxford chez le recteur



Le ministre d'Etat, recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a reçu, à Alger, le directeur du Centre d'études islamiques d'Oxford au Royaume-Uni, Dr Ahmad Farhan Nizami, a indiqué lundi un communiqué du rectorat de Djamaâ El-Djazaïr. A cette occasion, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini a assuré que le message de Djamaâ El-Djazaïr accorde une "attention particulière" à la question du dialogue des civilisations, de manière à "favoriser le rapprochement et la compréhension entre les peuples et à préserver les valeurs humaines communes". Il a également salué le travail de la commission scientifique conjointe entre Djamaâ El-Djazaïr et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui a avancé dans l'accomplissement de la mission qui lui a été confiée au sujet de la "Chaire Emir Abdelkader", indiquant qu'elle s'attelle à apporter les dernières retouches à ce programme intégré.
De son côté, le directeur du Centre d'études islamiques d'Oxford a salué l'appui du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la concrétisation du projet de la "Chaire Emir Abdelkader", exprimant son engagement à œuvrer pour "rapprocher l'héritage de l'Emir Abdelkader du monde anglophone, dans un style rigoureux qui confère un contenu véritable au dialogue entre les cultures et les civilisations".
La coopération avec les universités et les institutions de recherche algériennes "ouvre de larges perspectives pour présenter une vision plus large de l'héritage de l'Algérie et de son rapport avec le présent", précise M. Nizami.
Le directeur du Centre d'études islamiques d'Oxford est arrivé, dimanche à Alger, pour une visite de travail de quatre jours, à l'invitation du ministre d'Etat, recteur de Djamaâ El-Djazaïr, dans le cadre du partenariat établi suite à la création de la "Chaire Emir Abdelkader" au Centre d'Oxford. Le programme de cette visite prévoit des rencontres avec des enseignants et des étudiants de "Dar El Coran", ainsi qu'avec la commission scientifique conjointe, en vue d'examiner les voies de mise en œuvre du programme scientifique convenu et d'approfondir la coopération et les échanges entre les deux parties.